

Chaville

N° 148

JANVIER

FÉVRIER

2019

M a g a z i n e

Bonne Année
2019 !





Photo : © Fred Froese / iStock

PALMARES
2019
10/10
MAISON DE RETRAITE & RÉSIDENCES SÉNIORS
MDRS

Bienvenue !

À LA VILLA BEAUSOLEIL CHAVILLE

Maison de retraite médicalisée

 **RESTAURATION**
par de vrais Chefs

 **SERVICE HÔTELIER**
haut de gamme

 **SOINS OPTIMUMS**
tout en discrétion

 **ANIMATIONS**
365 jours par an



VILLA BEAUSOLEIL
CHAVILLE

32, avenue de la Résistance
92370 CHAVILLE
01 40 92 10 00
www.villabeausoleil.com




les **AUDIO'OPTICIENNES**
Optique & Audition

AUDITION

PHONAK
SIEMENS

Starkey
Hearing Technologies

unitron.

OPTIQUE

VOGUE

Ray-Ban **POLO**

IZIPIZI



POLICE **BB**
BALenciAGA

Bilan Auditif gratuit
Tiers-Payant Toutes Mutuelles
Déplacement en maison de retraite et à domicile
Facilité de paiement en 4 fois sans frais
Opticien Visagiste et spécialiste en verre progressifs

Les Audio'Opticiens

704 Av Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiens@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h

Suivez Nous :  



LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**




COUVERTURE


PLOMBERIE


CHAUFFAGE

Nos équipes sont à votre service depuis plus de 22 ans.





01 41 15 94 94




✓ INSTALLATION ✓ ENTRETIEN ✓ DÉPANNAGE ✓ RÉNOVATION

1091 av. Roger Salengro 92370 chaville

sc2e@sc2e.fr

www.sc2e.fr

Chaville

Magazine

Sommaire n° 148

JANVIER-FÉVRIER 2019

6 et 13. Dans le rétro

8. Portrait

Sebastian James

Maître des murs

9. À la Une

Budget participatif

150000 € pour vos projets

12. Vivre ensemble

14. Qualité de la Ville

Sécurité routière

Chaville obtient la réfection de la route du Pavé de Meudon

18. Enfance / Scolarité

Accueils de loisirs

Des mercredis ludiques et éducatifs

20. Culture / Art de vivre

Chaville en musiques

Zoom sur l'édition 2019

26. Sport et Santé

28. Initiatives

30. Citoyenneté

32. Grand Paris Seine Ouest

34. Entreprendre

36. Vie pratique

38. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

Ces éventuels changements seront annoncés sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



6

Retour sur les événements des dernières semaines



9

Le budget participatif de Chaville : comment ça marche ?



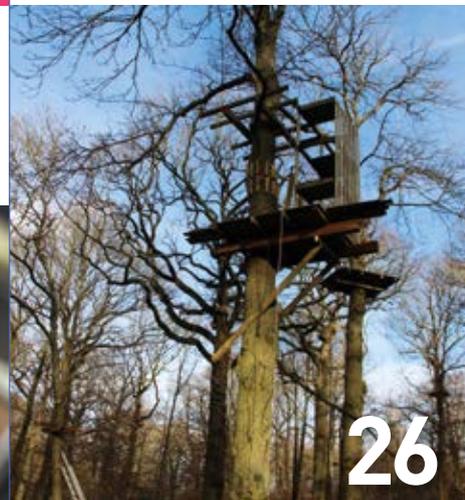
21

La commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918 empreinte de mémoire et de solennité



25

3 500 visiteurs pour la 3^e édition de Chaville en BD !



26

Parcours accrobranche à la Mare Adam : aventure et nature

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur ville-chaville.fr [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



SANTÉ, BONHEUR ET ÉCONOMIES

DU 10 AU 20 JANVIER 2019

25%⁽¹⁾

SUR VOS FENÊTRES, PORTES ET VOLETS



TRYBA®

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

EST LÀ POUR MOI

782, av. Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
102, bld de la République - 92420 VAUCRESSON
01 47 50 69 04



(1) Remise pour tout achat minimum en rénovation de 3 fenêtres ou fenêtres de toit, 3 volets roulants, 3 paires de volets battants, 1 porte d'entrée ou de garage (hors ligne de produits Access, hors gammes Résidence et Theraut Prestige, hors fenêtres de toit stock, hors volets de toit solaires stock). Offre valable du 10 au 20 janvier 2019 chez les concessionnaires participant à l'opération, non cumulable avec d'autres promotions ou remises déjà accordées. (2) Selon carnet de garantie TRYBA.



Chers Chavillois, chers Chavillois,



À l'aube de cette nouvelle année, je suis heureux de vous présenter, en mon nom personnel comme en celui de la municipalité, mes vœux les plus chaleureux. Que 2019 réponde à vos espoirs et à ceux de votre famille !

Les désordres qui se manifestent dans le monde et autour de nous nourrissent, il est vrai, des inquiétudes. Nous ne pourrions y répondre qu'en affirmant une volonté commune et le sens des responsabilités.

Dans ce contexte mouvant, cette grande famille qu'est la commune est un élément essentiel de concorde. Chaville doit en 2019 en être l'illustration en demeurant dans une dynamique qui fait sa force.

Le chemin parcouru depuis dix ans est exemplaire. Reconnu de tous, il a été accompli grâce à une gestion rigoureuse, soucieuse du bon usage des deniers publics. Il faut le poursuivre en sachant anticiper, moderniser et protéger.

Anticiper sur les conséquences d'une organisation territoriale qui, en Île-de-France, avec cinq niveaux de décision, s'avère de plus en plus complexe.

Moderniser, en continuant l'embellissement de la ville, en répondant à l'évolution des mobilités, en assurant une indispensable et urgente transition écologique.

Protéger, en garantissant la sécurité des Chavillois et en préservant le patrimoine chavillois, qui fait notre richesse et est la source de cet esprit de village auquel nous sommes attachés. Protéger, c'est aussi permettre aux familles, dont les charges s'accroissent, de mieux s'épanouir dans la cité.

Avec la seconde édition des États Généraux, les Chavillois ont montré, dans un exercice démocratique qui se poursuivra avec la mise en œuvre du budget participatif, combien ils aimaient leur ville.

De nouveaux défis nous attendent en cette année 2019. Je suis confiant, car je sais qu'ensemble nous parviendrons à les relever et à assurer l'avenir de Chaville, notre bien commun.

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Bonne année à chacune et chacun d'entre nous,
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !
Guillemot



1. Des vacances d'automne bien remplies pour les petits et les jeunes Chavillois, qui ont parfait leurs talents d'horticulteurs et de créateurs au jardin pédagogique de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ).

2. Sauver des vies, grâce aux gestes de premiers secours, s'apprend dès le plus jeune âge. Le service Jeunesse de la Ville a proposé cette formation, dispensée par l'association La Main Solidaire, pendant les vacances d'automne.

3. Au bout de l'effort... les récompenses pour les premiers, la joie (et le soulagement parfois) d'avoir rejoint la ligne d'arrivée pour les nombreux participants du cross de Chaville, le 25 novembre, dans le parc de la Mare Adam.

4. Les cours des écoles Paul Bert et Les Jacinthes possèdent chacune leur cabane de rangement, depuis les vacances d'automne. Des constructions réalisées dans le cadre de deux chantiers jeunes, sous la houlette des services Jeunesse et Techniques de la Ville, en partenariat avec Action Jeunes.



5. Fête de fin d'année du Karaté Club de Chaville, le 12 décembre, au dojo Halimi.

6. Les ateliers bien-être pour les seniors, animés par la réflexologue Kim Hoan, allient mouvement et respiration. Les inscriptions sont possibles en cours de cycle auprès du Pôle Seniors.

7. Vernissage de l'exposition présentant le quartier du Doisu, le 21 novembre à l'Atrium, par l'Association de recherche sur Chaville, son histoire et ses environs (ARCHE).

8. Les nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes, lors de leur première séance, le 29 novembre en mairie.

9. Une journaliste du magazine *Images DOC* (pour les 8-12 ans) est venue en reportage à la mare pédagogique de la MEJ, le 17 octobre. Elle y a découvert, avec les enfants de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson, des refuges à batraciens. L'article paraîtra en mars prochain.





10. Le quiz intergénérationnel fêtait ses 10 ans, le 2 décembre à l'Atrium. De nombreux Chavillois se sont creusé les méninges pour répondre aux questions concoctées par Jean-Claude Bourgeois.

11. La Villa Dauphine, située au 481, avenue Roger Salengro, a été inaugurée le 10 décembre. "Un immeuble exemplaire, de par son architecture et ses innovations", a souligné Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville.

12. Chaville Tir à l'Arc organisait une compétition en salle, les 1^{er} et 2 décembre au gymnase Colette Besson.

13. Les talents artistiques foisonnent dans le quartier de l'Ursine, comme en atteste la 8^e édition de l'exposition Ursine Art' qui s'est tenue le 9 décembre.

14. Un marché de Noël alsacien était organisé par l'association Acces (Association catholique chavilloise d'entraide et de soutien), les 8 et 9 décembre.

15. Cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie, le 5 décembre au cimetière de Chaville.

16. Avant d'entamer sa tournée de cadeaux, le Père Noël a fait une halte à Chaville, les 15 et 16 décembre, sur la place du Marché !



SEBASTIAN JAMES MAÎTRE DES MURS

Le peintre Sebastian James, installé à Chaville depuis 2014, est passé maître dans les domaines du trompe-l'œil et de la perspective murale. Portrait d'un artiste haut en couleurs, qui vient de terminer une fresque champêtre au 491, avenue Roger Salengro.

Des mois de travaux ont été nécessaires à Sebastian James pour achever la fresque du 491, avenue Roger Salengro, mais le résultat est là : une œuvre à l'image de l'artiste, à la fois figée dans l'histoire et intensément vivante, réaliste et empreinte de poésie.

"Une rage vitale et sacrée m'habite lorsque je peins, le temps s'arrête", explique-t-il avec cet immense sourire qui lui colle au visage. Fresquiste studieux, Sebastian James prépare avec un acharnement passionnel ses croquis, avant de les appliquer sur les murs des villes de la région.

La ville comme muse

S'il rêve de paysages champêtres et de forêts luxuriantes, de voyages sur la Lune et de personnages de science-fiction, c'est l'environnement urbain qu'il peint.

"Les formes naturelles sont intensément présentes dans la géométrie des villes. Je cherche à traduire ce ressenti en puisant dans les forces telluriques qui émanent à travers les murs et le bitume, héritées de siècles de constructions humaines."

C'est ainsi qu'il a conçu sa dernière œuvre, couverte de références à l'histoire



et à la verdure chavilloises. "Je me suis notamment inspiré de l'Art nouveau d'Hector Guimard, qui a réalisé au début du XX^e siècle certaines bouches du métro parisien, aux lignes sinueuses et végétales."

Faire le lien avec notre passé

Le goût de la figuration historique chevillé à l'âme, enrichi d'une légère impertinence artistique, le Chavillois s'inscrit dans la lignée des grands artistes muraux.

Il s'inspire ainsi de "l'empreinte chamanique" des peintures de Lascaux, des œuvres transgressives du mexicain Diego Rivera ou encore des travaux oniriques d'artistes contemporains comme C215, Banksy et Zoo Project.

À chaque commande, l'artiste parcourt le territoire, s'imprègne de ses ambiances et de son patrimoine. Il consulte les archives locales, sélectionne des cartes postales ou des photos, puis se lance. Les œuvres sont souvent gigantesques, comme *L'hommage à Marcel Riffard* réalisé sous le pont de la gare Chaville Rive gauche, une fresque à l'acrylique de presque 600 m².

À l'avenir, en parallèle de ces grands travaux, le fresquiste souhaite se consacrer davantage à ses deux violons d'Ingres, l'aquarelle et la gravure. "Je suis inscrit à l'Estampe de Chaville depuis de nombreuses années, c'est un peu mon jardin de Rousseau."

Préparer le futur

Né d'un père anglais et d'une mère argentine, l'homme s'est découvert une vocation

dès le plus jeune âge. "Il n'y avait pas d'écran à l'époque, je lisais, dessinais et faisais des maquettes. Mes parents m'ont toujours appuyé, permettant à ma personnalité de s'affirmer. Aujourd'hui c'est ma femme, artiste elle aussi, qui me soutient."

Sebastian James transmet désormais les mêmes valeurs à son fils et enseigne l'art du dessin aux enfants de la région. À Sèvres, où il a commencé ses études en arrivant en France, et à Chaville, où il intervient depuis 2014 auprès d'écoliers d'élémentaire.

L'artiste expose également ses créations au grand public, chaque année, à l'occasion de l'évènement Parcours d'artistes. "Si je peux susciter des vocations, je serai le plus heureux des hommes". ■

Suivez Sebastian James sur www.facebook.com/seb.james.98

SEBASTIAN JAMES EN QUELQUES DATES

- 1975 : naissance à Eastbourne en Angleterre
- 1987 : installation à Sèvres
- 1993 : intègre la prestigieuse école d'Arts appliqués Estienne à Paris
- 2002 : fresque *Le Cinquième Élément* à Sèvres
- 2004 : fresque de la caserne des pompiers du 18^e arrondissement de Paris
- 2007 : fresque *L'hommage à Marcel Riffard* à Chaville
- 2014 : installation à Chaville
- 2017 : fresque du pont de la Chapelle à Viroflay



CHAVILLE LANCE SON PREMIER BUDGET PARTICIPATIF

À PARTIR DU 12 FÉVRIER



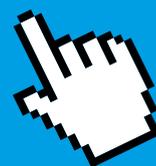
VOUS AVEZ DES IDÉES POUR CHAVILLE ?

PROPOSEZ ET DÉCIDEZ !

La mairie de Chaville peut réaliser vos idées grâce au budget participatif.

jeparticipe.chaville.fr

Vous proposez ➤ Vous décidez ➤ Ensemble nous réalisons



BUDGET PARTICIPATIF UNE ENVELOPPE DE 150 000 € POUR VOS PROJETS

Pour répondre au désir des Chavillois de s'impliquer toujours plus dans la vie locale, Chaville met en place un budget participatif, un outil au service des citoyens.

Ce dispositif de participation citoyenne, accessible et transparent, donne aux habitants l'occasion de proposer leurs idées pour améliorer le cadre de vie à Chaville, et de montrer leur attachement à leur ville, à leur quartier, à leur rue. Avec ce budget participatif, chacun peut s'impliquer en fonction de sa disponibilité, de ses envies et ses centres d'intérêt. Cette initiative ouverte est une déclaration de confiance entre les habitants et la municipalité. Ce dispositif assure également une meilleure compréhension, de la part des habitants, du fonctionnement d'une collectivité territoriale, des contraintes techniques et budgétaires et du rôle des différents acteurs.

Un budget de 150 000 €

La Ville va allouer 150 000 € de son budget d'investissement 2019 à la réalisation des projets (soit 7,50 € par habitant) pour financer les idées que les Chavillois auront proposées et pour lesquelles ils auront voté. Chaque projet ne pourra excéder 50 000 €. Le budget participatif permettra de réaliser des projets d'investissement d'intérêt général et à visée collective, pensés par les habitants de Chaville eux-mêmes, pour améliorer leur cadre de vie. Les services municipaux et du Territoire seront ensuite chargés de les mettre en œuvre. Du dépôt des projets au vote, Chaville va vivre au rythme du budget participatif ! ■

LE BUDGET PARTICIPATIF COMMENT ÇA MARCHE ?

1. VOUS AVEZ UN PROJET POUR CHAVILLE ?

La municipalité de Chaville a décidé de réserver 150 000 € pour réaliser vos idées.



DU 12 FÉVRIER AU 17 MARS

Proposez vos idées, vos envies pour améliorer le cadre de vie de la ville, de votre quartier, de votre rue ou d'un équipement municipal.

Sur le site jeparticipe.chaville.fr, vous trouvez les réponses à toutes vos questions.

POUR ÊTRE RECEVABLE UNE IDÉE DOIT RESPECTER LES CRITÈRES SUIVANTS :

- **Relever des compétences municipales ou de GPSO (pour l'espace public).**
Ex. : aménager une aire de jeux pour enfants, créer un espace sportif, mettre en place des services solidaires, faciliter les déplacements de tous...
- **Répondre à l'intérêt général**, profiter au plus grand nombre.
- **Être suffisamment précise** pour pouvoir être estimée juridiquement, techniquement et financièrement.
- **Être une dépense d'investissement**, c'est-à-dire une dépense à caractère exceptionnel et durable qui ne génère pas de frais de fonctionnement courant*.

*Les projets ne doivent pas augmenter les frais de personnel, ni engager des dépenses d'entretien, d'électricité trop élevés.

2. LA VILLE ÉTUDIE VOTRE PROJET

DU 17 FÉVRIER AU 5 AVRIL



Après l'analyse de la conformité des idées avec le règlement, tous les projets recevables sont ensuite étudiés par les services municipaux. Ceux-ci examineront la faisabilité technique et réglementaire et estimeront le coût de chaque projet.

Les projets non réalisables, nécessitant un investissement supérieur à 50 000 € ou un budget de fonctionnement (coûts d'entretien, de personnel trop élevés) seront écartés.

Pendant cette phase, les porteurs de projets restent mobilisés afin de préciser ou ajuster leur idée avec les services. Certaines idées proches et portées par plusieurs habitants pourront être regroupées.

Les porteurs de projets non recevables seront informés du motif de refus sur la plateforme.

LES PROJETS ÉLIGIBLES DEVRONT RELEVER DES THÉMATIQUES SUIVANTES :

l'environnement, les mobilités, la propreté, la culture et le patrimoine, l'économie et l'emploi, l'éducation et la jeunesse, le numérique, la solidarité, les sports et les loisirs.

3. VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS

DU 9 AVRIL AU 5 MAI



C'est vous qui choisissez ! Les projets réalisables sont soumis au vote des habitants de plus de 16 ans. Vous pouvez choisir un ou plusieurs projets dans la limite de l'enveloppe de 150 000 €. En cas d'ex-aequo, un tirage au sort sera effectué.

À noter : il n'est pas nécessaire d'avoir déposé un projet pour participer au vote. Les personnes qui n'ont pas d'ordinateur pourront voter dans l'espace numérique de la médiathèque, à l'Atrium, 3, parvis Robert Schuman. Tél. : 01 41 15 99 10.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les Chavillois de plus de 16 ans



4. LA VILLE RÉALISE VOTRE PROJET

2019-2020



La municipalité s'engage à intégrer les projets retenus par le vote final des Chavillois dans l'exécution du budget municipal d'investissement. Les projets mis en œuvre feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation sur la plateforme en ligne.

À PARTIR DU
12 FÉVRIER

Proposez vos idées sur
jeparticipe.chaville.fr
Jusqu'au 17 mars



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le budget de la Ville prévoit les dépenses et les recettes de la collectivité pour une année.

Il est voté annuellement par le Conseil municipal, au mois de mars. Il comporte deux sections :

- **La section de fonctionnement** : dépenses nécessaires à la gestion courante des services (rémunération des personnels municipaux, fournitures diverses, subventions aux associations, etc.)
- **La section d'investissement** : dépenses ayant un impact durable sur le patrimoine de la collectivité. Les dépenses d'investissement correspondent à toutes les dépenses d'aménagement, de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public (construction ou extension de bâtiments : école, gymnase, habitat social ; mise en valeur de l'espace public : voirie, jardins, fontaines, etc. ; développement de projets innovants : application numérique, e-administration).

En bref

> Cercle d'amitié de Chaville

• **MARDI 8 JANVIER, À 14H30** : spectacle *Carmen* suivi de la galette des rois, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents ; 10 € pour les non-adhérents.
 • **JEUDI 24 JANVIER, À 13H45** : sortie au musée Jacquemart André, à Paris. Tarifs : 20 € pour les adhérents ; 25 € pour les non-adhérents.
 • **MARDI 5 FÉVRIER, À 14H30** : conférence sur la vie tumultueuse de Colette, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents ; 5 € pour les non-adhérents.
 • **JEUDI 21 FÉVRIER, À 14H15** : visite de la Seine Musicale, à Boulogne. Tarifs : 16 € pour les adhérents ; 21 € pour les non-adhérents. Places limitées.
Rens. : 06 09 75 11 18 ou 06 61 36 23 53, par courriel iberthod@yahoo.fr
Plus d'infos sur <https://sites.google.com/site/cercliamitiechaville>

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang, en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **LUNDI 21 JANVIER, DE 14H30 À 20H**, en mairie.
Rens. : 01 41 15 47 95.

> Vacances Jeunesse d'Hiver

Activités pour les 10-17 ans pendant les vacances scolaires d'Hiver (du 23 février au 11 mars). Vous avez **DU LUNDI 21 JANVIER AU SAMEDI 16 FÉVRIER** pour inscrire vos enfants en ligne sur le site www.ville-chaville.fr [rubrique "Services en ligne"], sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.
Rens. : 01 41 15 47 21
ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Point Info Seniors

Pour les seniors et les aidants familiaux : **MARDI 5 FÉVRIER, DE 9H30 À 10H30**, au Pôle seniors (1085, avenue Roger Salengro).
Rens. : 01 41 15 96 20.

> Le rendez-vous des parents

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) vous propose de participer à un atelier-débat sur le thème "Entretien du lien familial grâce aux jeux de société", **MARDI 19 FÉVRIER, DE 18H À 20H**, à la médiathèque. Entrée libre.
Rens. : 01 41 15 40 87.

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Rens. : 01 75 32 32 65 ou cmac@dbmail.com
Plus d'infos sur <https://cmachaville.wordpress.com>

> Villa Beausoleil

Rens. : service Animations au 01 40 92 10 00.
Plus d'infos sur www.vbchaville.fr (redirection vers une page Facebook)

LA BROCANTE SE PRÉPARE DÈS MAINTENANT !

Videz votre grenier et venez partager un moment de bonne humeur en faisant de bonnes affaires. Vous avez jusqu'au 11 mars pour vous inscrire à la 34^e édition de la brocante de Chaville, un rendez-vous à ne pas manquer !

Des montagnes de bandes dessinées envahissent vos armoires ? Vous ne savez que faire de votre vieille collection de petits soldats ? Et tous ces vêtements quasi-neufs que vous ne mettez jamais ? Faites le ménage !

Vous avez du 14 janvier au 11 mars pour réserver un stand à la brocante de Chaville, qui aura lieu cette année le dimanche 7 avril. Vos petites merveilles trouveront sûrement des acquéreurs, n'hésitez pas à vous inscrire ! Vous pouvez retirer le dossier à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur www.ville-chaville.fr

Les inscriptions seront réservées en



priorité aux Chavillois et aux habitants des villes de Grand Paris Seine Ouest. Les tarifs seront indiqués dans le dossier. ■
Rens. : 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.

LE PÔLE SENIORS PREND SOIN DE VOTRE BIEN-ÊTRE

En attendant le retour des beaux jours, profitez de moments de détente grâce aux ateliers "bien-être" organisés gratuitement par le Pôle Seniors, jusqu'à fin mars.

> Cycle "gymnastique cérébrale"

Prenez soin de votre cerveau en améliorant les capacités de votre mémoire. Vous serez invités à vous "creuser les méninges" lors d'exercices et de jeux applicables très concrètement dans votre quotidien.

L'atelier, mis en place en partenariat avec le groupement PRIF (Prévention Retraite en Île-de-France), vise à mieux vous connaître en travaillant sur votre concentration, vos émotions, votre langage...

Tous les mardis, du 12 février au 21 mai, de 10h à 11h30.

> Cycle "réflexologie et automassage"

Mobilisez les processus d'auto-guérison de votre corps grâce à l'accompagnement de la réflexologue Kim Hoan. La

réflexologie se pratique en exerçant une pression soutenue, avec le bout des doigts, sur des zones ou des points réflexes situés sur les pieds, les mains et les oreilles.

Tous les mardis, du 12 février au 21 mai, de 14h à 16h.

> Atelier "bien-être par le son et les vibrations"

Soulagez certaines de vos souffrances au rythme de la voix, des diapasons thérapeutiques, des bols tibétains... accompagnés de la professionnelle Kim Hoan.

Tous les jeudis, du 14 février au 23 mai, de 14h à 16h. ■

Ouvert à tous. Inscription possible en cours de cycle.
Rens. : 01 41 15 96 20 ou par courriel pole.seniors@ville-chaville.fr



LE MARCHÉ DU VILLAGE D'AUTOMNE



Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font via un formulaire en ligne, sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30**, sur rdv
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30**, sur rdv
- Écrivain public : **MERCREDI, DE 13H30 À 16H30**, sur rdv
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : **SAMEDI 5 JANVIER, 9 ET 16 FÉVRIER** (droit du travail), **DE 9H À 12H**
- Juriste en droit de la famille et du travail : **LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rdv
- ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rdv
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **SAMEDI 5 JANVIER, DE 10H À 11H30**, sur rdv
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rdv
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H**, sur rdv
- URBANIS : **LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H**, sans rdv
- ALE (Agence Locale de l'Énergie) : **LE 2^e VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rdv au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique
- UDAF (médiation familiale) : **LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rdv
- Expert-comptable et commissaire aux comptes : **MARDIS 15 JANVIER ET 5 FÉVRIER, DE 14H À 17H**, sur rdv
- Médiateur de la ville (pour les litiges entre la Ville et les administrés) : **TOUS LES 1^{ers} MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rdv

Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **JEUDIS 10 ET 24 JANVIER ET JEUDIS 7 ET 21 FÉVRIER, ENTRE 10H ET 12H**, au 01 41 10 27 80.

Inscriptions nécessaires par courriel : info92@paris.notaires.fr

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS AU DOISU

En février-mars, des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable seront menés par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) dans les rues de la Fontaine Henri IV et du Gros Chêne. Des répercussions sur le stationnement et la circulation sont à prévoir.



À partir du 18 février et pour une durée de cinq semaines, des travaux sur les conduites d'eau potable impacteront la vie des riverains du quartier du Doisu. Ils commenceront au niveau du tunnel SNCF dans la rue du Gros Chêne, puis s'étendront sur la rue de la Fontaine Henri IV jusqu'au numéro 24C, sur un tronçon de 223 mètres linéaires. Les canalisations concernées, vieilles d'une cinquantaine d'années, seront remplacées par de nouveaux tuyaux en fonte ductile, plus élastiques et plus résistants.

Le choix des conduites à renouveler est opéré par le SEDIF en fonction de leur environnement (emplacement, pression, etc.), de l'historique des casses et du matériau utilisé. Il suit les objectifs de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable fixés par le schéma directeur 2011-2025.

En 2019, 971 mètres linéaires de canalisations vont ainsi être renouvelés à Chaville.

Le stationnement sera interdit de 8h à 17h rue du Gros Chêne et sur les huit places

en épi longeant le gymnase Halimi, dans la rue de la Fontaine Henri IV.

Déviation et circulation alternée

Pendant toute la durée des travaux, une déviation sera mise en place par la rue du Pavé des Gardes pour les automobilistes souhaitant emprunter la partie basse de la rue du Gros Chêne. Seuls les bus seront autorisés à y transiter, contournant les travaux en passant sur les places de parking libérées. La circulation sous le tunnel sera néanmoins complètement interdite pendant toutes les vacances scolaires, bus y compris.

Rue de la Fontaine Henri IV, une circulation alternée sera mise en place. Le flux de véhicules au niveau du carrefour avec le cours du Général de Gaulle, très large, ne sera pas réduit.

À noter : un courrier sera adressé par le SEDIF aux riverains. L'entreprise en charge des travaux disposera également des panneaux explicatifs dans les rues concernées. ■

Rens. : par courriel espaces.publics@ville-chaville.fr

ÉTATS GÉNÉRAUX DE CHAVILLE

“LES CHAVILLOIS SE SENTENT BIEN DANS LEUR VILLE”



Les 2^{es} États Généraux se sont tenus à l'automne dernier. Les Chavillois ont pu contribuer à la définition du Chaville de demain grâce à un questionnaire et une plateforme de débat en ligne. Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, revient sur les résultats et enseignements de cette démarche participative.

Avec les 2^{es} États Généraux de Chaville, vous avez souhaité donner la parole aux Chavillois. La participation au questionnaire a-t-elle été conforme à vos attentes ?

Tout à fait. Cette participation s'élève à 1 110 réponses, ce qui donne un échantillon représentatif de la population chavilloise, comme l'a analysé l'institut de sondage Harris Interactive.

Quels sont les principaux enseignements des résultats du questionnaire ?

Je retiens trois aspects importants. Le premier, c'est que les Chavillois se sentent bien dans leur ville et la recommanderaient fortement à des proches pour s'y installer. Le deuxième enseignement est qu'ils souhaitent une ville toujours plus animée.

C'est l'objectif de la municipalité qui a fait beaucoup d'efforts dans ce domaine, mais il reste le problème de l'animation sur l'espace public, liée aux commerces. D'ici deux à trois ans, nous disposerons de nouvelles brasseries, absolument nécessaires comme points fixes d'animation dans la ville.

Le troisième enseignement concerne les transports. Les Chavillois privilégient la marche à pied, en particulier pour faire leurs courses et accompagner leurs enfants, pour leurs loisirs...

Quant à l'aménagement de pistes cyclables, il aura lieu très vite, notamment sur l'avenue Roger Salengro (une dans chaque sens, depuis Viroflay jusqu'à Sèvres) dans le cadre de la requalification entreprise par le Département à notre demande.

Comment envisagez-vous la place de Chaville dans la Métropole du Grand Paris ?

Les réponses des habitants sur ce point sont pleines de bon sens et correspondent très exactement aux objectifs de la municipalité. En harmonie avec les Chavillois, je pense

que la meilleure façon de conserver notre force au sein de la Métropole du Grand Paris consiste à nous rapprocher des communes voisines de Chaville par leur topographie et leur sociologie, à savoir Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray.

Sur la plateforme de débat participatif, les thèmes de l'urbanisme et du nombre d'habitants ont recueilli le plus grand nombre de contributions. Que répondez-vous aux Chavillois sur ces sujets ?

L'objectif que nous avons défini dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), adopté en 2012, est resté identique.

En-dehors du centre ville, qui est un cas à part, je prends bien garde à éviter l'anarchie dans la construction, qui avait été malheureusement admise par les municipalités précédentes.

Nous n'aurions pas été confrontés à un tel risque si le bénéfice du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) ne nous avait pas été enlevé par la loi ALUR de la ministre du Logement de l'époque, M^{me} Duflot.

Pour pallier les effets nocifs de cette loi, nous modifierons le PLU cette année dans

un sens plus restrictif, tel que nous l'avions souhaité au départ. Nous étudions actuellement d'autres mesures pour la protection des coteaux, comme la demande de leur classement en site de patrimoine remarquable.

Chacun comprendra que je ne peux agir que dans le cadre de la loi.

La carte géolocalisée de la plateforme a permis aux internautes de proposer des pistes d'amélioration de l'espace public.

Comment concrétiser ces idées ?

Cette carte est très intéressante et confirme que les Chavillois ont des idées. Cette initiative doit se poursuivre. La meilleure façon consiste à mettre en place rapidement le budget participatif que j'ai déjà annoncé. Un crédit de 150 000 €, inscrit dans le budget 2019, y sera consacré [voir page 9, ndlr].

Je remercie sincèrement tous les Chavillois qui ont contribué, par leurs réponses et leurs idées, à la vie de notre ville. ■

Retrouvez l'intégralité de cette interview, ainsi que les résultats du questionnaire et les contributions au débat participatif, sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Actualités").



LOCATIONS TOURISTIQUES DÉCLAREZ-VOUS EN LIGNE

En ce début d'année, la Ville se dote d'un télé-service d'enregistrement des locations de courte durée. Objectif : donner un cadre réglementaire clair à un phénomène au succès grandissant. N'oubliez pas de vous y inscrire si vous êtes concerné.

Le télé-service de location de courte durée de la Ville sera mis en ligne à compter du 1^{er} février. Vous pourrez ainsi préciser les modalités de la location que vous proposez et obtenir votre numéro d'enregistrement, qui sera obligatoire à partir du 30 juin. Cette initiative vise à pérenniser le modèle collaboratif de location de courte durée, plutôt que de l'interdire, faute de cadre légal. À Chaville, plus d'une soixantaine d'annonces sont actives sur la principale plateforme de location (Airbnb), soit 0,75 % du parc de logements total. Elles profitent à un millier de voyageurs par an. L'encadrement de cette pratique répond à un double objectif : soutenir la location de

courte durée et protéger le parc d'habitation réservé aux ménages chavillois.

Plusieurs situations possibles

Si vous habitez dans votre résidence principale, l'ensemble des "locations collaboratives" est autorisé : la location en votre absence dans la limite de 120 jours par an, ainsi que la location en votre présence et l'activité de chambre d'hôtes, toutes deux sans limitation de durée.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous proposez à la location à la journée ou à la semaine, il suffit de demander une autorisation préalable de changement d'usage auprès de la mairie. Elle pourra vous être



délivrée sans compensation, dans la limite d'un local par personne physique. Dans les autres cas (détenue via une société ou détenue de plusieurs meublés à Chaville), il sera nécessaire de procéder à une demande de changement d'usage et de verser une compensation financière. Notez que, comme les hôtels, vous devrez également vous acquitter de la taxe de séjour. Toutefois, à compter de 2019, les plateformes qui assurent un service de réservation et de paiement ont l'obligation de la prélever directement auprès de vos hôtes. ■

Plus d'infos sur <https://chaville.admin-touriz.fr> et www.ville-chaville.fr

SQUARE ET PARVIS DE L'ÉGLISE LES TRAVAUX S'ACHÈVENT

L'aménagement de l'espace piétonnier et de détente, autour de l'église Notre-Dame de Lourdes, est en voie de finalisation. Cette réalisation marque la dernière étape de création d'un espace public au sein du "Cœur de ville".

Côté square, l'aménagement du sol a été effectué avec de la grave [mélange de sable et de gravillons, ndr] et du pavage. Restent à planter les arbres et à installer les bancs et jeux urbains pour enfants. Un escalier et un ascenseur seront également créés, une fois les travaux achevés dans le local réservé aux Services Techniques de la Ville (en contrebas du square). Ils permettront d'assurer à cet endroit une liaison piétonnière entre l'avenue Roger Salengro et la rue des Fontaines Marivel.

Reconfiguration du parvis de l'église

Concernant le parvis de l'église, les grilles ont été retirées pour ouvrir l'espace sur la rue. Une clôture a été installée en décembre



sur l'aile droite du bâtiment, pour sécuriser l'accès aux salles paroissiales.

L'aménagement d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite entraînera une contrainte provisoire d'accès aux

paroissiens, du 7 au 18 janvier. Le mois de janvier sera consacré à la mise en place d'un pavage identique à celui du reste du centre ville, créant ainsi une véritable harmonie piétonnière. ■

CHAVILLE OBTIENT **LA RÉFECTION DE LA ROUTE DU PAVÉ DE MEUDON**

Bonne nouvelle pour les usagers empruntant la route du Pavé de Meudon : un accord sera formalisé prochainement entre l'ONF et GPSO pour l'entretien de cette route. En attendant sa réfection complète, les nids de poule ont déjà été comblés, pour assurer la sécurité de tous.



C'est à l'occasion de la réunion de restitution des États Généraux de Chaville, le 1^{er} décembre dernier à l'Atrium, que Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, a annoncé que la route du Pavé de Meudon serait refaite courant 2019.

Après de longs mois de discussions avec l'Office National des Forêts (ONF), le maire a en effet obtenu qu'un accord soit formalisé entre l'ONF et Grand Paris Seine Ouest, "bras armé" de la Ville de Chaville concernant la voirie, afin d'effectuer l'entretien et la réfection de cette route.

Priorité à la sécurité

L'état de la route du Pavé de Meudon s'était en effet fortement dégradé après l'épisode neigeux intervenu au cours de l'hiver 2017-2018. Par ailleurs, cette route forestière est très empruntée par de nombreux véhicules, en particulier le matin et le soir comme voie de "délestage", du fait des embouteillages dans le secteur.

La première urgence consistait donc à combler les nombreux nids de poule qui s'étaient formés tout au long de la route, reliant le rond-point situé près de l'église Sainte-Bernadette et le carrefour de l'Étoile du Pavé de Meudon.

Après accord de l'ONF, les services de

GPSO sont donc intervenus le 5 décembre dernier, rendant la route plus sûre pour les automobilistes, motards et cyclistes.

Un budget de 1,2 M€

Quant à la réfection totale de la route du Pavé de Meudon, la question s'annonçait plus épineuse à régler. En effet, cette route forestière est gérée par l'ONF, pour le compte de l'État, propriétaire de ce domaine.

Les possibilités d'intervention des collectivités locales, sur lesquelles sont situées les routes forestières, sont donc strictement encadrées. Pour autant, l'ONF ne dispose pas des moyens financiers nécessaires à son entretien.

L'accord à venir entre l'ONF et GPSO permettra d'éviter la fermeture de la route (envisagée un temps par l'ONF) et d'entreprendre les travaux de réfection indispensables à la sécurité de tous.

Le budget consacré à cette opération, prise en charge par GPSO, s'élève à environ 1,2 millions d'euros.

Notons que cette réfection totale ne pouvait pas intervenir avant l'hiver, de façon à ne pas être compromise par les intempéries durant cette période. Les travaux sont prévus pour le courant de l'année. ■

En bref

> Sécheresse 2018 : recensement des dégâts

Suite à l'épisode de sécheresse de l'été 2018, la commune de Chaville souhaite établir un état des lieux des dégâts occasionnés dans les habitations. Objectif : engager une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Faites-vous rapidement connaître auprès de la mairie si vous êtes dans cette situation.

Pour cela, envoyez un courrier, en indiquant vos coordonnées et la description du sinistre (photos à l'appui) à :

Mairie de Chaville - Service Urbanisme
1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

À noter : il est vivement conseillé d'effectuer une déclaration de sinistre auprès de votre assureur.

> Création d'un espace vert route des Huit Bouteilles

Les travaux d'aménagement du square du Petit Robinson, prévus route des Huit Bouteilles, à côté de la gare Rive gauche, auront lieu entre janvier et mars, en lieu et place de l'ancienne guinguette détruite il y a quelques mois.

Attention, le stationnement sera interdit dans la partie basse de la rue durant toute la durée des travaux.

> Adhérez au jardin partagé de la Brise

L'association Espaces anime un jardin partagé situé le long de la voie de chemin de fer entre la rue de la Brise et la rue Guilleminot. Ce jardin est organisé en parcelles collectives avec des récoltes partagées entre les adhérents-jardiniers. Il reste encore de la place pour jardiner, profitez-en !

Adhésions et informations par courriel
jardin.brise@association-espaces.org



RESTAURATION SCOLAIRE LES ÉCOLIERS CRÉENT LEUR "MENU PLAISIR"

En novembre dernier, des élèves d'Anatole France ont été invités à exprimer leurs goûts culinaires. Ils ont ainsi élaboré eux-mêmes un "menu plaisir" complet, qui sera proposé en janvier dans toutes les écoles élémentaires chavilloises.



"Moi j'aime bien les betteraves", assure Mathilde, 8 ans. "Ah non, moi je préfère les carottes râpées", rebondit Jules. Dès le choix de l'entrée, les six élèves de CE2 d'Anatole France volontaires pour participer à la commission "menu plaisir" se rendent compte de la difficulté de l'exercice.

L'objectif est de déterminer les cinq composantes d'un menu complet : entrée, protéine, accompagnement, laitage et

dessert. Une diététicienne d'Elior, la société en charge de la restauration collective à Chaville, s'est déplacée pour l'occasion. Elle rappelle les principales règles d'hygiène et explique comment fonctionne la Commission de restauration municipale, qui examine les menus tous les deux mois. "Il faut notamment penser aux allergies, aux régimes particuliers..."

Concilier plaisir du goût et nutrition

Les enfants votent à main levée pour le plat : ce sera donc nuggets de blé et frites, non sans quelques réserves. "Il faut manger varié et des choses pas trop grasses", explique Mathieu, fier de cet apprentissage. "C'est dur de choisir pour que tout le monde aime", se rend compte Hania.

"Ces retours directs sur la perception des plats sont très importants pour réaliser les prochains menus", explique Bérangère Le Vasseur, maire adjointe déléguée aux Accueils périscolaires et de loisirs, présente sur place.

Cette première commission "menu plaisir", mise en place par les services de la Ville, se termine dans la bonne humeur. Face à ce succès, il est décidé de réitérer l'opération avant la fin de l'année scolaire. Rendez-vous dans quelques mois ! ■



© ISTOCK

Vacances d'Hiver

> Dans les accueils de loisirs

Vous avez **DU LUNDI 14 AU SAMEDI 26 JANVIER** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances d'Hiver (fixées du 23 février au 9 mars).

Rendez-vous sur le Portail Famille <http://famille.ville-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Rens. : 01 41 15 40 00.

> À la MJC de la Vallée

La MJC de la Vallée propose aux enfants de 3 à 10 ans et aux jeunes de 11 à 15 ans un programme d'activités variées durant les vacances scolaires, du lundi 4 au vendredi 8 mars.

- Ludothèque des vacances
- Stages autour de pratiques artistiques et sportives

Les inscriptions se font à la semaine,

DU SAMEDI 26 JANVIER AU SAMEDI 23 FÉVRIER.

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

RENTÉE SCOLAIRE 2019 INSCRIPTIONS POSSIBLES SUR LE PORTAIL FAMILLE

La rentrée scolaire de septembre se prépare dès maintenant ! Vous avez jusqu'au samedi 26 janvier inclus pour inscrire vos enfants à l'école, qu'ils soient en âge d'entrer en petite section de maternelle (nés en 2016) ou en cours préparatoire d'école élémentaire (nés en 2013).

Nouveauté cette année, vous pouvez effectuer cette inscription en ligne, via le Portail Famille. Seule condition : vous devez déjà posséder un compte sur cette plateforme. Dans ce cas, inutile de vous déplacer en mairie. Remplissez, datez et signez le formulaire d'inscription, sans oublier de joindre les photocopies des pièces justificatives demandées.

Si vous n'avez pas encore de compte sur le Portail Famille, vous devez effectuer cette démarche en mairie, au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Dé-marches

& Infos pratiques / Famille & éducation / Vie scolaire").

Les documents à fournir

- Le livret de famille (les pages parents et enfants)
- Un justificatif de domicile récent (dernier avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation, dernière quittance de loyer) ou, à défaut, une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de l'hébergeant (avec la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant)
- Les pages de vaccination (carnet de santé)
- Une copie du jugement concernant la garde de l'enfant en cas de séparation.

À noter : pour les inscriptions en cours d'année, un certificat de radiation est également demandé. ■

Rens. : 01 41 15 40 00

et <http://famille.ville-chaville.fr>

ACCUEILS DE LOISIRS DES MERCREDIS LUDIQUES ET ÉDUCATIFS

Suite à la réforme des rythmes scolaires, la Ville de Chaville a choisi, après concertation avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, de revenir à la semaine de quatre jours. Depuis septembre dernier, des activités variées et des sorties sont donc organisées, le mercredi dans les accueils de loisirs. Présentation.

De salle en salle, les yeux des enfants s'écarquillent et s'émerveillent. Ce mercredi matin de novembre est consacré à la découverte des espèces animales, présentées dans la Grande Galerie de l'Évolution du Muséum National d'Histoire Naturelle. Une sortie parisienne à laquelle participent les petits Chavillois de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson, ravis de cette visite "grandeur nature".

Esprit d'ouverture

"Depuis les vacances d'automne, nous organisons une sortie par cycle et par accueil de loisirs, en maternel et en élémentaire, dans un esprit d'ouverture", explique Patrice Cléomène, directeur des Accueils de loisirs et périscolaires de la Ville.

Visite de la Serre aux Papillons dans les Yvelines et du Grand Rex à Paris, spectacle *La Princesse au petit Pois... dans la Tête !* au théâtre Le Bout à Paris, mais aussi projections cinéma à l'Atrium : les mercredis des enfants sont à la fois ludiques et éducatifs.

"Ces sorties viennent enrichir les activités proposées le mercredi dans les

accueils de loisirs, selon le souhait formulé par la municipalité et concrétisé par les équipes du service Enfance", précise Bérengère Le Vasseur, maire adjoint déléguée aux Accueils périscolaires et de loisirs.

Découverte et créativité

C'est dans ce même esprit de découverte et d'éveil qu'a été mis au point le programme des activités. Chaque mercredi matin, les enfants ont le choix entre plusieurs ateliers : tir à l'arc, danse, musique, gravure, activités sportives, théâtre, magie, arts plastiques et sciences pour les élémentaires ; poney, yoga, environnement, fabrication de livre, masque, danse, théâtre, art du papier, magie pour les maternels.

Ces activités sont encadrées par les animateurs du service Enfance de la mairie et par des intervenants extérieurs spécialisés [voir encadré sur les partenaires, ndlr], dont la plupart encadrait déjà les temps d'activités périscolaires (TAP). "Les TAP avaient permis aux enfants de découvrir de nombreuses disciplines ; il était donc logique que les activités du mercredi poursuivent dans cette voie", explique Patrice Cléomène.

À noter : l'organisation du mercredi après-midi est laissée à l'appréciation du directeur de chaque accueil de loisirs et de son équipe d'animation, afin de s'adapter au rythme et à la réceptivité des enfants.

La Ville actrice de la sphère éducative

"La commune se positionne comme un acteur à part entière de la sphère éducative", souligne M^{me} Le Vasseur. Le projet éducatif territorial de Chaville (PEdT) a ainsi été modifié de façon à répondre



aux critères du "Plan Mercredi". "Le PEdT crée un cadre de confiance entre la Ville et les parents, afin de proposer des activités de qualité le mercredi, au plus grand nombre d'enfants possible. Les objectifs sont clairement établis : favoriser l'accès à la culture, apprendre la vie en collectivité et la citoyenneté, contribuer à la réussite des enfants, mais aussi leur permettre de s'investir dans des activités qui leur plaisent." À voir les mines réjouies des petits Chavillois pendant leurs activités du mercredi, le contrat est rempli ! ■

LES ASSOCIATIONS ET SERVICES PARTENAIRES

- L'Atrium de Chaville
- L'Estampe de Chaville
- Ishana Yoga
- Terre Happy
- Le Centre équestre de Chaville
- Le service des Sports de Chaville
- Sebastian James
- Chaville Tir à l'Arc
- La médiathèque de Chaville
- Espaces
- Magic' Hall



LES JUMEAUX VÉNITIENS UNE COMÉDIE À L'ITALIENNE

L'une des plus célèbres pièces de Goldoni, maître incontesté de la comédie italienne du XVIII^e siècle, sera donnée le 30 janvier à l'Atrium. Interview de Maxime d'Aboville, interprète des rôles de deux jumeaux séparés à la naissance.

Quels penchants de la nature humaine sont explorés par Goldoni dans cette pièce ?

La bêtise, l'hypocrisie, le pouvoir et l'argent mais aussi l'amour, la simplicité et la franchise. Goldoni montre les hommes tels qu'ils sont, à une époque donnée, dans toute leur complexité. Les jumeaux, leurs promesses, leurs amis, valets et servantes... chacun a des intérêts à défendre.

La mise en scène de Jean-Louis Benoit, assez classique, correspond bien à la volonté de l'auteur de montrer des sentiments vrais et sincères. Lorsqu'il a écrit *Les jumeaux vénitiens*, Goldoni cherchait à s'extraire des caractères très marqués de la Commedia dell'arte. Les décors et costumes sont d'époque.

Vous avez reçu le Molière du comédien en 2015.

Comment avez-vous abordé les deux rôles des jumeaux ?

D'abord et avant tout par l'interprétation du texte. Je n'ai pas du tout cherché à les comparer. Zanetto le "crétin des Alpes" et Tonino "l'honnête homme de Venise"



ne sont d'ailleurs même pas au courant de leurs présences respectives à Vérone, où se déroule l'action.

Zanetto est d'une naïveté déconcertante, qui provoque l'attachement. J'ai beaucoup travaillé son accent pour l'adapter au public français. Tonino est au contraire un intellectuel raffiné, très sûr de lui.

Il n'est pas si compliqué de passer d'un

rôle à l'autre, ce que font de plus en plus d'acteurs pour faire face à la baisse des moyens dans le théâtre.

La vraie difficulté tient au rythme effréné de la pièce, pendant deux heures, qui impose d'avoir une très bonne condition physique ! ■

Mercredi 30 janvier, à 20h45, à l'Atrium.

Réservations : 01 47 09 70 75.

FRANÇOIS-XAVIER BELLAMY "FAUT-IL TOUT CHANGER ?"

À l'occasion d'une "soirée philo", le philosophe François-Xavier Bellamy défendra le mercredi 9 janvier la thèse développée dans son dernier essai, *Demeure* (éditions Grasset, 2018).



"La période moderne est marquée par la fascination du mouvement. C'est à elle qu'elle doit d'être entrée en crise, faute de se révéler capable de donner à la vie un sens, un but qui demeure."

En quête de sens

Normalien et agrégé de philosophie, François-Xavier Bellamy considère comme "absurde" cette mode contemporaine qui ferait de toute innovation un progrès pour la société. "Être "en mouvement" ne devrait pas constituer une fin en soi. Le mouvement n'est nécessaire que s'il nous rapproche d'un objectif commun partagé, comme la justice ou la

vérité." Pour François-Xavier Bellamy, il est important de s'interroger sur l'essentiel de l'existence. Au public de l'Atrium, il proposera notamment de considérer "l'importance démesurée" de la consommation dans nos vies ou encore "l'acceptation sans discernement" de tout ce que la technique rend possible, comme le transhumanisme.

Au cours de cette soirée philo, prenez le temps de faire un "pas de côté" et de ne laisser qu'un seul mouvement vous porter, celui de votre conscience. ■

Mercredi 9 janvier, à 20h, à l'Atrium.

Entrée libre.

Rens. : 01 41 15 99 11.



1918-2018, CHAVILLE COMMÉMORE

1. Le centenaire de l'Armistice de 1918 a été commémoré le 11 novembre, sur le parvis de l'hôtel de ville et au cimetière, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, des élus de la municipalité, des représentants des associations d'anciens combattants, des élus du Conseil municipal des jeunes et de nombreux Chavillois. L'escadron 11-1 de gendarmerie mobile de Satory, parrainé par la Ville de Chaville, s'était déplacé, pour l'occasion, avec le blindé portant le nom de la commune. L'après-midi, un concert de musique militaire et des lectures étaient au programme à l'Atrium.
2. Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, a remis la médaille de la Ville à Daniel Laheyne, auteur du *Recueil des Chavillois morts pour la France*, édité par le Souvenir Français, en partenariat avec la mairie.
3. Vernissage du 40^e Salon des Amis des Arts de Chaville, le 20 novembre à l'Atrium.
4. Hervé Lièvre, premier maire adjoint, participait à la cérémonie du souvenir, organisée le 11 novembre devant le Monument aux Morts de Barnet, ville jumelée à Chaville située au nord-ouest de Londres. Il a remis à Reuben Thompstone, Mayor du Borough of Barnet, une couronne de coquelicots, emblème de la première guerre mondiale dans les pays du Commonwealth.
5. Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, animait un Café du Forum exceptionnel, le 20 novembre à l'Atrium, sur les conséquences géopolitiques de la paix.



MIND WAVE ET INUIT VOUS FONT DANSER À LA MJC

Deux jeunes groupes pop-rock au talent très prometteur vous donnent rendez-vous à la MJC de la Vallée le 22 février. Venez vous déhancher en découvrant leurs innovantes sonorités !

Depuis leur création, respectivement en 2016 et en 2015, les groupes Mind Wave et Inuit rencontrent un franc succès. La MJC ne s'y est d'ailleurs pas trompée, puisqu'elle soutient Mind Wave depuis ses débuts.

"Ses musiciens ont déjà joué de nombreuses fois en concert à la MJC, avec divers groupes. Cette saison, ils sont en partenariat avec la MJC, qui met ses locaux à leur disposition. En résidence sur place au mois de septembre dernier, ils en ont profité pour tourner un clip dans la grande salle et enregistrer leur premier album", explique Rémy Ardaillon, programmateur des spectacles au 25 de la Vallée.

Un EP electro-pop-rock

"Cet EP, qui sortira à l'automne prochain, a des influences electro-pop-rock avec une pointe de soul. Nous y interrogeons la place de l'homme dans un



Mind Wave.

monde dématérialisé", explique Thomas Bernardini, le bassiste du groupe. Le jeune homme a su bien s'entourer, avec la chanteuse Kelly Carpaye (Kudiwa, Monkuti, Les Mains Sales), le batteur Gaël Chosson (No One is Innocent, Mister Gang, Olivia

Ruiz) et Alex Perroud aux claviers (A2H, Tiwayo, Hoshi).

Le 22 février, les Nantais d'Inuit devraient également "mettre le feu" avec leurs sons electro-pop, comme l'affirme le batteur Simon Quénéa. "Nous sommes six, réunis depuis l'adolescence autour d'une amitié sans faille et d'une philosophie commune, et nous adorons nous lâcher en live !"

Vous aurez la chance de découvrir leur premier album, *Action*. Il regroupe des tubes résolument dansants comme *Dodo Mafutsi*, des morceaux politiques et des ballades romantiques.

"Nos influences musicales sont éclectiques et sans cesse en mouvement. Quant aux thèmes, nous évoquons ce qui nous touche au présent, comme les violences faites aux femmes, Trump, l'amour... !" ■

Tarifs : de 12 à 18 €

Vendredi 22 février, à 20h, à la MJC-25 de la Vallée.

Rens. : 01 47 50 23 93 ou sur www.mjcdelavallee.fr

CAFÉ DU FORUM LA RADIO AU SERVICE DE L'ASTRONOMIE AMATEUR

"J'aime la nuit écouter les étoiles. C'est comme cinq cent millions de grelots...", racontait poétiquement *Le Petit Prince*. Au cours de ce Café du Forum, Jean-Louis Rault, président de la commission radio astronomie de la Société Astronomique de France, vous expliquera comment tendre l'oreille.

"Certains astres, comme Jupiter ou le Soleil, émettent des fréquences radios qu'il est possible de percevoir facilement. Il suffit d'une antenne très simple et d'un récepteur branché entre deux fréquences de radiodiffusion !"

Certains sons font penser au vent, à des vagues ou à des oiseaux. D'autres restent inexplicables et font le terreau des ufologues, ces spécialistes des ovnis. Il y aurait actuellement en France quelque

300 passionnés, dont une poignée seulement serait dotée des instruments appropriés.

Enrichir les savoirs fondamentaux

La radio astronomie amateur n'est pourtant pas seulement agréable aux oreilles, elle peut aussi prendre une dimension scientifique. "Les signaux enregistrés sont parfois très utiles et peuvent être transmis à des organismes qui pratiquent les sciences participatives, comme le Muséum National d'Histoire naturelle et l'Observatoire de Paris. Cela permet d'alimenter la recherche fondamentale, par exemple sur l'origine du système solaire."

Afin d'illustrer son propos, Jean-Louis Rault diffusera des compilations



Station de radioastronomie de Nançay.

musicales à partir de sons émis par des étoiles filantes. ■

Entrée libre.

Samedi 12 janvier, à 15h, à l'Atrium.

Rens. : 01 41 15 47 40.

MUSIQUE ET CINÉMA

UNE HISTOIRE D'AMOUR

Chaville en musiques revient avec une deuxième édition sur le thème "Musique et cinéma", du 8 au 20 février. L'occasion d'explorer les rapports fusionnels qu'entretiennent aujourd'hui ces deux arts majeurs.

Le "mariage heureux et réussi" de la musique et du cinéma, comme le nomme Elizabeth Anscutter, compositrice et conférencière qui interviendra dans le cadre du Forum des savoirs, a commencé dès le début du XX^e siècle. "L'époque était à l'audio, on chantait partout dans les rues et les cabarets. Les premières séances de cinéma ont donc très vite été accompagnées par des pianistes qui jouaient de la musique d'ambiance, improvisée dans un premier temps." Les noces sont célébrées avec

l'apparition du premier film parlant, *Le Chanteur de Jazz* d'Alan Crosland, en 1927. "Certains cinéastes ont eu du mal à s'adapter mais, finalement, tous ont réalisé le potentiel énorme du cinéma sonore. Chaplin a par exemple dû abandonner son Charlot pantomime avant de créer *Le dictateur*, un grand succès." Elizabeth Anscutter explique que les compositeurs ont progressivement appris les codes et rythmes du cinéma pour transformer notre ressenti de l'image. "Ils ont su trouver un vocabulaire commun



avec les réalisateurs. De très grands couples sont nés de cette alchimie, comme Francis Lai et Claude Lelouch, Pierre Jansen et Claude Chabrol, Ennio Morricone et Sergio Leone... Aujourd'hui, impossible d'imaginer *Il était une fois dans l'Ouest* sans sa musique ! ■

LE PROGRAMME

• Conférences du Forum des savoirs

On vous embobine l'oreille !

Mercredis 13 et 20 février, à 20h30, à l'Atrium.

Tarifs : 10 € par conférence (16 € pour les deux conférences, 24 € pour un couple)

Rens. : 01 41 15 99 11.

• Ciné-concert

Rick le Cube et les mystères du temps, par Sati

Vendredi 8 février, à 20h, à la MJC.

Tarifs : de 6 à 15 €

Rens. : 01 47 50 23 93.

• Ciné-concerts

Extrait de *L'Homme qui ne riait jamais*, de Buster Keaton, par des adhérents de la MJC et des élèves du conservatoire, suivi de *Mécano de la Générale*, de Buster Keaton, par le groupe Diallèle

Samedi 16 février, à 20h, à la MJC.

Tarifs : de 6 à 15 €

Rens. : 01 47 50 23 93.

• Concert symphonique

Autour des musiques de films, avec des projections d'extraits sur grand écran

Dimanche 17 février, à 16h, à l'Atrium.

Tarifs : de 5 à 12 €

Rens. : 01 46 29 51 63.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr

LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS À L'UNISSON

L'Atrium, la MJC de la Vallée, le conservatoire de Chaville-Ville-d'Avray et le Forum des savoirs se sont associés pour cette deuxième édition. Une complémentarité au service de l'offre culturelle et du public chavillois.

Un petit œuf cubique qui vit toutes sortes d'aventures sur grand écran, accompagné sur scène par deux amoureux de la musique électronique... Le spectacle *Rick le Cube et les mystères du temps*, l'un des deux ciné-concerts proposés en février par la MJC et le groupe Sati, sera présenté dans la grande salle de la MJC de la Vallée. "Avec ce très bel objet artistique, nous avons cherché à attirer des publics qui connaissent encore peu la MJC. Des écoliers chavillois profiteront ainsi d'une séance réservée, avant la représentation familiale du vendredi soir", explique Rémy Ardaillon, programmateur des spectacles au 25 de la Vallée.

Des partenariats fructueux

De jolies rencontres musicales, cinématographiques et humaines sont prévues autour du montage collectif d'un extrait de ciné-concert de Buster Keaton par des adhérents de la MJC et des élèves du conservatoire. Ils seront accompagnés pour ce

faire par le groupe Diallèle, un habitué du genre.

Des échanges entre musiciens

"Les œuvres de Diallèle se situent à la croisée des enseignements musicaux apportés de façon complémentaire par nos deux structures. Elles ont un côté rock libéré et énergique ainsi qu'une teinte jazzy, plus technique, qui permettent des échanges riches entre les jeunes musiciens de la MJC et du conservatoire. Les échanges entre les jeunes musiciens n'en seront que plus riches."

Dans la salle Robert Hossein de l'Atrium, vous pourrez vivre le son et l'image en direct. Pour vous en convaincre, rendez-vous le 17 février pour un concert symphonique autour des musiques de films, organisé par l'association Accords Majeurs, en partenariat avec l'Atrium et le conservatoire. De *La Reine des neiges* à *Star Wars*, plongez dans cet univers sonore grâce à la cinquantaine de musiciens présents sur scène. ■

ESCAPE GAME "MONKEY KWEST" UN NOUVEAU DÉFI À RELEVER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

Monkey Kwest revient à Chaville avec une nouvelle énigme à partir du 1^{er} février !

Rendez-vous sur le parvis de l'Atrium pour un moment ludique, concocté par Jacques d'Estaintot et Romain Guény, créateurs du concept d'escape game mobile.

Vous aviez été très nombreux à vous lancer à l'assaut du "Mystery Van" installé en janvier 2018 devant l'Atrium. Entre amis, en famille ou avec vos collègues, vous aviez tenté de percer le mystère du diamant de la Couronne, caché par un magicien mentaliste.

Cette année, les créateurs d'énigmes de Monkey Kwest, Jacques d'Estaintot et Romain Guény, vous emmènent dans l'univers de Tolkien, à la recherche du fameux anneau de pouvoir !

Une maison mystère pour tous

Cette nouvelle aventure se déroulera dans une "tiny home", véritable maison en bois sur roues. "En privilégiant le bois comme matériau de construction, nous avons souhaité donner du charme et un cachet supplémentaire à notre escape game mobile", explique Jacques d'Estaintot.



Courant décembre, les deux associés de Monkey Kwest mettaient la dernière touche à la construction de cette "maison mystère". "Des amis nous aident notamment pour la création des passages secrets. La

période de test du jeu est primordiale", souligne Jacques.

Car c'est bien là le secret de la réussite : l'énigme est accessible à tous. "Avec Romain, nous souhaitons proposer un escape game ludique, auquel les enfants peuvent participer dès l'âge de 6 ans. Vers 10-11 ans, ils contribuent vraiment à la réussite de l'équipe. D'ailleurs, le taux de réussite des familles est excellent !"

Lauréat 2018 du concours "Talents BGE de la création d'entreprise" en Île-de-France, Monkey Kwest connaît un beau succès. "Ce prix est un véritable coup de boost pour notre concept novateur, qui a séduit Chaville, première ville partenaire dans la région", se réjouissent Jacques et Romain. Il ne vous reste donc qu'à relever ce nouveau défi et retrouver votre "précieux"... ■

Du 1^{er} février au 17 mars, sur le parvis de l'Atrium.
Réservations sur <https://monkeykwest.com>

JEUNE PUBLIC LA DISPARITION EN QUESTION

Le spectacle *Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ?* en représentation à l'Atrium le 27 janvier, propose des réponses drôles et poétiques aux disparitions que connaît chaque enfant. À partir de 3 ans.

Un ballon rouge qui s'envole loin dans les nuages, un seau égaré sur la plage ou encore une perle engloutie par le lavabo peuvent s'avérer de véritables drames pour les enfants.

Heureusement, la comédienne Jeanne Sandjian est là pour leur expliquer ce que deviennent les choses que l'on perd, de la façon la plus poétique possible.

"J'aime apporter des explications irrationnelles aux disparitions qui marquent nos cœurs d'enfants. Nous avons besoin de l'imaginaire pour prolonger positivement les présences qui nous manquent et parler la nécessité viscérale de trouver des réponses."

Ainsi le ballon est-il découvert par un martien, le seau est utilisé par un poisson

shérif pour attraper un requin et la jolie perle trouve une seconde vie dans un "circ à blattes" au fond des tuyauteries...

L'imaginaire comme solution

Au-delà de ces fantastiques histoires, tirées d'un album de la dessinatrice Delphine Chedru, le spectacle fourmille d'inventivité afin d'éveiller visuellement l'imagination de petits et grands.

Jeanne Sandjian et toute l'équipe de la Compagnie d'Objet Direct mobilisent diverses techniques du théâtre de papier au théâtre d'objet, du jeu clownesque à la précision d'un jeu d'images, du grand livre pop-up au film d'animation.

"Des enfants de maternelle ont participé tout au long du processus de création en



apportant leur sensibilité, leur façon de penser face à la disparition physique. C'est à eux que s'adresse le spectacle, bien que chacun d'entre nous puisse y trouver de la nourriture pour l'esprit." ■

Tarifs : de 6 à 12 €

Dimanche 27 janvier, à l'Atrium.

Réservations : 01 47 09 70 75.





QUAND AVENTURE RIME AVEC NATURE À LA MARE ADAM

Que les amoureux de la nature et des activités de plein air se réjouissent : ils bénéficieront, d'ici mars, d'un parcours d'accrobranche, idéalement situé dans le parc forestier de la Mare Adam. Un projet respectueux de l'environnement, mené par AccroCamp, spécialiste des "univers branchés", en partenariat avec l'Office National des Forêts et la Ville de Chaville.

Vous rêvez de prendre de la hauteur en forêt, de traverser des ponts tibétains ou de vous suspendre à des lianes de Tarzan ?

À la sortie de l'hiver, vous pourrez vous aventurer d'arbre en arbre, en toute sécurité, sur le nouveau parcours d'accrobranche installé à quelques encablures du centre ville de Chaville, au cœur du parc forestier de la Mare Adam, dans la forêt domaniale de Meudon.

Cette installation, entièrement financée par des fonds privés, sera gérée par la

société AccroCamp, spécialisée dans les parcs d'accrobranche en Île-de-France.

Faire vivre et protéger la forêt

Un projet monté en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF). "Le parcours proposé nous a séduits car il est totalement intégré dans la forêt et respectueux de l'environnement", souligne Michel Béal, directeur de l'Agence Île-de-France Ouest de l'ONF.

"Le parc forestier de la Mare Adam à Chaville est facile d'accès et très

fréquenté ; notre objectif consiste à lui donner un nouvel attrait, tout en conservant son caractère naturel."

"Nous souhaitons rapprocher les activités de pleine nature pour les citoyens, faire vivre la forêt tout en la protégeant", explique Joris Colire, de la société AccroCamp. Pour ce faire, une convention a été passée pour la préservation du site.

Avant la construction du parcours, un contrôle phytosanitaire a ainsi été effectué par l'ONF, organisme agréé, sur



chaque arbre susceptible d'être utilisé. Ces tests seront réitérés chaque année. Par ailleurs, des chemins seront délimités avec des copeaux de bois vers les entrées du parcours ; des aménagements légers destinés à éviter le piétinement de la forêt par le public.

"Nous sommes très attachés à l'éducation à l'environnement", ajoute Joris Colire. "Nous installerons des nids et hôtels à insectes, ainsi que des panneaux d'information sur les missions de l'ONF et le rôle de la forêt dans notre écosystème."

Des parcours pour tous

L'aventure sera également au rendez-vous dans les cimes de la Mare Adam ! Au total, sept parcours seront accessibles à tous (taille minimum d'1 mètre pour les enfants), sans oublier le Quickjump, un saut en chute libre de 20 mètres. Sensations fortes garanties ! Vous pourrez vous élaner sans crainte

sur chaque agrès installé à plusieurs mètres du sol, grâce à une ligne de vie continue. Des consignes seront données avant chaque départ et les encadrants certifiés par AccroCamp vous suivront, depuis la "terre ferme", tout au long du parcours.

Un chalet sera installé pour l'accueil du public, avec snacking pour les petites faims et toilettes.

À noter : le parcours sera ouvert de mars à fin novembre, à la fois pour le grand public, mais aussi pour les groupes, sur réservation.

"Les jeunes Chavillois pourront profiter de cette magnifique installation, sur les temps scolaires, périscolaires et de loisirs", se réjouit Michel Bès, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Sport. "C'est une chance pour la Ville de Chaville !" ■

Plus d'infos par courriel chaville@accrocamp.com, sur www.accrocamp.com et sur Facebook (AccroCamp Chaville)

En bref

> Stages des clubs sportifs pendant les vacances

Retrouvez toutes les infos sur les stages sportifs proposés par les associations chavilloises pendant les vacances d'hiver (du 23 février au 11 mars), sur www.ville-chaville.fr, rubrique "Actualités".



© ISTOCK

En bref

> AJEC scrabble

• **SAMEDI 12 JANVIER** : simultané mondial de scrabble, salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).

• **SAMEDI 26 JANVIER** : qualifications Vermeil 2 championnats de France, salle Huguette Fradet.

Rens. : 01 77 21 44 73.

> Stages de gymnastique douce

Organisé par l'Atelier du mouvement, dans la salle polyvalente Paul Bert (1, parvis des Écoles).

SAMEDI 26 JANVIER, DE 15H À 17H. ET DIMANCHE 27 JANVIER, DE 10H À 12H.

SAMEDI 16 FÉVRIER, DE 15H À 17H. ET DIMANCHE 17 FÉVRIER, DE 10H À 12H.

Tarif : 50 €

Renseignements et inscriptions

au 06 85 78 79 74 et sur le site

www.feldenkrais-magdalenawitter.com

> Les rendez-vous d'Amnesty International

• L'association collecte des objets au 6, rue Eugénie à Viroflay. Ils seront revendus lors de la brocante de Chaville, organisée dimanche 7 avril, au profit de l'association.

• Réunion mensuelle : **MARDI 29 JANVIER, À 20H30**, à l'Atrium.

Rens. : 01 30 24 03 28 ou par courriel

amnesty.chaville-velizy-viroflay@amnesty121.fr

Plus d'infos sur www.amnesty121.fr

> Cours d'anglais : il reste quelques places !

L'association SimpleEnglish propose des cours d'anglais à destination des écoliers de CE1-CE2, les mercredis de 15h15 à 16h15, et des élèves de première et terminale, les mercredis de 16h15 à 17h15, salle Agnès Meurice (50, rue Alexis Maneyrol).

Les cours sont encadrés par un professeur de langue maternelle certifié British Council.

Sur inscription au 07 77 05 56 74

ou par courriel simplenglish@gmail.com

Plus d'infos sur

<http://simplenglish.wixsite.com/ecole>

> Exposez vos œuvres à l'hôtel de ville

Amateur ou professionnel, vous vous sentez une âme d'artiste et vous cherchez un lieu pour exposer vos œuvres (peintures, photos...) ? Pensez à l'hôtel de ville, un espace est mis à votre disposition gratuitement !

Rens. : 01 41 15 47 95.

50 ANS D'AMITIÉ CELA SE FÊTE !

Le Cercle d'Amitié de Chaville célèbre ses 50 ans d'existence le 8 janvier. L'occasion de mieux connaître cette association d'animation culturelle, essentielle au bien-être des seniors chavillois.

Un demi-siècle de partage, d'échanges, de rires et d'apprentissages. 110 fidèles adhérents, une dizaine de conférences, une sortie au théâtre et un voyage à l'étranger chaque année. M^{me} Combert, en créant le Cercle d'Amitié du Troisième Âge le 19 février 1969, avait-elle imaginé un tel succès ? Renommée Cercle d'Amitié de Chaville en 2013, l'association a notamment pour but de rompre l'isolement des personnes âgées, en leur proposant des sorties culturelles.

"Nous sommes complémentaires avec d'autres associations chavilloises qui mettent en place des activités dansantes ou des jeux de cartes. L'important, c'est de donner envie de faire autre chose que de regarder la télévision", explique Marie-Thérèse Delahaye, présidente du Cercle d'Amitié depuis 2018.

Architecture, histoire, littérature... les thèmes des conférences sont minutieusement choisis pour attirer le public le plus large possible : Le Corbusier, Le Machu Picchu, Joséphine de Beauharnais, etc.

Convivialité et solidarité

Ces rendez-vous à l'Atrium se terminent toujours par un moment convivial autour d'un goûter partagé. Mais ce sont surtout les voyages à l'étranger qui unissent les adhérents. "Ils adorent pouvoir discuter

durant les trajets, échanger lors des activités, puis sceller leur amitié autour d'un verre. Nous sommes notamment allés en Allemagne, au Portugal et, plus récemment, en Irlande", raconte Marie-Thérèse Delahaye.

C'est une fête simple et chaleureuse qu'ont choisie les membres du bureau pour fêter les 50 ans de l'association, le 8 janvier. Après la représentation du spectacle *Carmen* par la compagnie Bernard Lyautey, les personnes présentes pourront partager des galettes des rois accompagnées de macarons et de crémant. De quoi finir l'après-midi dans une bonne ambiance ! ■



Carmen, le 8 janvier, à 14h30, à l'Atrium.

Gratuit pour les adhérents.

10 € pour les non-adhérents.

Rens. : 06 09 75 11 18.

Plus d'infos sur <https://sites.google.com/site/cercleamitiechaville/>

L'ACTU DU ROTARY CLUB DE CHAVILLE

• Loto annuel

Le Rotary Club de Chaville organise son loto annuel, **samedi 2 février, de 18h à 22h**, à l'Atrium. Le bénéfice de cette manifestation sera dédié au financement d'un véhicule pour l'APEI (Association des amis et parents d'enfants inadaptés) de Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray. Buvette et restauration sur place.



• Soutien à la Croix-Rouge

Annie Ré, présidente du Rotary Club de Chaville, a remis en décembre un chèque de 1000 €, au nom de l'association, à Côme Cothenet, président de l'unité locale de Chaville de la Croix-Rouge Française. Ce don a permis d'organiser la fête de Noël de la Croix-Rouge pour les enfants des familles en situation de précarité, le 15 décembre dernier.



UN RÉSEAU POUR LES ENTREPRENEUSES CHAVILLOISES

Générer de l'activité et des contacts, profiter de points de vue différents, apprendre de l'expérience des autres... tels sont les objectifs du tout jeune Club des Entrepreneuses de Chaville. Rencontre avec des femmes actives et motivées.

Créé en septembre dernier, le Club des Entrepreneuses est un réseau professionnel créé par et pour des femmes chefs d'entreprise, en activité ou en création.

"Les femmes entrepreneuses sont souvent confrontées à des problématiques similaires, comme concilier la vie privée et la vie professionnelle. Beaucoup d'entre elles travaillent seules à la maison et ont besoin d'être épaulées. C'est la raison d'être de ce Club", explique Barbara Vinet, à l'origine du projet.

De retour des États-Unis, où les réseaux professionnels sont omniprésents, cette webdesigner s'est étonnée du peu d'engagement qu'ils généraient en France. "Beaucoup d'entrepreneuses ne perçoivent pas leurs intérêts, alors que ces réseaux sont indispensables pour le développement des très petites entreprises." Certaines Chavilloises se sont pourtant rapidement montrées intéressées et ont immédiatement adhéré à ce Club, qui compte désormais une vingtaine de membres.

Un réseau structuré et localisé

Promotion mutuelle, échange de carnets d'adresses, partage de compétences et de

conseils, mais aussi soutien moral, toutes y trouvent leur compte.

"Nous pouvons conseiller sur les statuts à choisir lors d'une création d'entreprise, donner notre avis sur un plan de communication, discuter de la pertinence de devis, etc. Chaque rencontre est source d'émulation collective et de motivation individuelle."

Si le Club des Entrepreneuses de Chaville se retrouve chaque mois pour travailler, il organise également des moments d'échanges conviviaux pour faciliter la sociabilité de ses membres. "Nous souhaitons être abordables et soudées grâce à la proximité."

Le réseau, qui compte notamment des artisans d'art et des professionnels de santé, cherche à enrichir ses échanges en accueillant des entrepreneuses spécialisées en droit, comptabilité-gestion, marketing... N'hésitez pas à vous faire connaître ! ■

Renseignements et adhésions par courriel
entrepreneuseschaville@gmail.com

Plus d'infos sur <https://entrepreneuses-chaville.fr>
et sur Facebook (Le Club des Entrepreneuses de Chaville-CEC)

L'agenda de la MJC

> Soirée jeux

L'occasion pour tous de se retrouver le temps d'une partie et de partager un moment ludique dans une ambiance conviviale.

VENDREDIS 25 JANVIER ET 15 FÉVRIER, À 20H30.

Entrée libre, à partir de 10 ans.

MJC de la Vallée

25, rue des Fontaines Marivel

Rens. : 01 47 50 23 93.

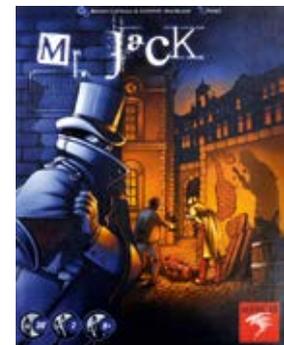
Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

Le Pôle ludique présente

En ce début d'année, le pôle ludique vous fait découvrir deux petites boîtes pour de grands moments.

> M. Jack

Un petit jeu à deux où les joueurs incarnent M. Jack ou Sherlock Holmes, l'un tentant d'échapper à l'autre. Trois inspecteurs cernent la ville et observent les badauds dans les rues. M. Jack parviendra-t-il à échapper au regard des limiers ? Des parties courtes mais toujours intenses !



> Hanabi

Un jeu coopératif de deux à cinq joueurs où le but est de créer le plus joli feu d'artifice, tous ensemble. Particularité : les joueurs tiennent leurs cartes à l'envers, de manière à ce que seuls leurs compagnons de jeu les voient. Communication, réflexion et stratégie vous mèneront vers la plus belle fête !



TOUT SAVOIR SUR LE RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier, le répertoire électoral unique (REU) est entré en vigueur.

Parmi les principaux changements introduits par le REU, la date butoir d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars prochain pour pouvoir voter lors des élections européennes du 26 mai. Explications.



Instauré par la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016, le répertoire électoral unique permet la mise à jour des listes électorales, en continu, par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Le REU a été créé dans le but de moderniser les démarches d'inscription et de fiabiliser les listes électorales.

Un portail de gestion sera accessible par les communes, mais aussi par les électeurs afin de vérifier leur situation en temps réel (selon des modalités restant à définir).

Ce qu'il faut retenir

- Désormais, l'inscription sur les listes électorales sera possible tout au long de

l'année, sauf pour les années d'élection, à savoir jusqu'à six semaines avant la date du scrutin.

En 2019, première année d'utilisation du REU, vous pourrez vous inscrire jusqu'au 31 mars pour participer au scrutin européen, dimanche 26 mai.

- Un identifiant national d'électeur vous sera attribué ; vous le conserverez tout au long de votre vie. **À noter** : une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à votre domicile en avril.

- Les Français résidant à l'étranger seront, par défaut, maintenus sur les listes électorales consulaires et donc, radiés de la liste de leur commune en France. Si vous êtes rentrés de l'étranger

récemment, pensez à vous inscrire en mairie, avant le 31 mars.

- Le gérant d'une entreprise, installée depuis plus de deux ans dans une commune, peut être inscrit sur les listes de celle-ci.

- Avec la création du REU, les prérogatives du maire sont renforcées en lui confiant la responsabilité des inscriptions et radiations sur les listes électorales. Par ailleurs, une commission de contrôle est instituée, par commune. Composée de cinq conseillers municipaux (trois de la majorité et deux de l'opposition), elle est chargée de contrôler et valider les décisions du maire. ■

Plus d'infos sur www.service-public.fr

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 10 décembre, les élus ont été invités à délibérer sur la signature d'un bail pour une Maison d'Assistants Maternelles et l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche en 2019.

> La Maison d'Assistants Maternelles

Une convention de réalisation et de mise à disposition d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) située au 28, rue Anatole France a été signée le 12 novembre 2018, après accord du Conseil municipal lors de la séance du 8 octobre 2018.

Une seconde validation est nécessaire pour approuver le projet de bail d'une durée de 25 ans. Ce bail concerne un local d'une surface de 104,70 m², situé au rez-de-chaussée et partie du premier étage de l'immeuble réhabilité par Seine Ouest Habitat. Il prendra effet à compter de la date de signature du procès-verbal de constatation de l'achèvement des travaux de la MAM. Le bail autorise la sous-location pour une mise à disposition

du local à un groupement d'assistantes maternelles.

Par 32 voix pour, le Conseil municipal approuve les termes du bail relatif aux conditions d'occupation par la Ville du local sis 28, rue Anatole France appartenant à Seine Ouest Habitat, et autorise le maire à signer ledit bail pour une durée de 25 ans.

> Ouverture des commerces le dimanche

La loi n° 2015-9902 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite "Loi Macron", fixe notamment de nouvelles règles concernant le travail du dimanche, en particulier une extension des possibilités d'ouverture dominicale pour chaque commerce de détail.

Après consultation des différentes ensei-

gnes ayant sollicité des dérogations au repos dominical les années précédentes, de l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés intéressés, ainsi que de l'Association des Commerçants et Artisans de Chaville, la Ville souhaite fixer à 12 le nombre de dimanches travaillés pour 2019 : les 13 et 20 janvier, le 30 juin, le 7 juillet, les 1^{er} et 8 septembre, le 24 novembre et les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre. Par 25 voix pour et 7 contre, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail pour les 12 dimanches proposés en 2019. ■

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 11 février à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le Conseil municipal").

RECENSEMENT 2019 UNE DÉMARCHÉ OBLIGATOIRE UTILE ET CONFIDENTIELLE

Le recensement, organisé par la Ville de Chaville avec l'INSEE, aura lieu du 17 janvier au 23 février. Pour les personnes concernées, cette démarche est obligatoire. Attention, des sanctions peuvent être appliquées en cas de refus d'y participer.



Adlane Ait Djaoud, Latifa Aziri, Camille Dhuy, Christelle Outtrabady et Amaury Randé.

Le recensement est l'affaire de tous. Il s'agit avant tout d'un geste civique. En effet, c'est à partir des réponses fournies par les personnes enquêtées que sont produites les statistiques utiles aux décisions publiques.

De ces chiffres découlent notamment la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au Conseil municipal, le nombre de pharmacies, mais aussi la définition des équipements collectifs, les moyens de transport à développer...

Si vous êtes concernés cette année par l'enquête de recensement, vous devez obligatoirement y répondre. La loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit ainsi une sanction en cas de non-respect de cette obligation (amende prévue dans l'article 131-13 du Code pénal : 38 € pour les contraventions de la 1^{re} classe).

Avant l'application éventuelle de cette sanction, les personnes n'ayant pas répondu au questionnaire – volontairement ou non – recevront une lettre recommandée avec accusé de réception, adressée par le maire. Pour éviter cela, il suffit de prendre quelques minutes pour remplir son devoir de citoyen.

Le recensement, comment ça marche ?

Dans un premier temps, les agents recenseurs avertissent de leur prochain passage, par voie d'affichage. Puis, ils se rendent au domicile des personnes à recenser afin de leur remettre les identifiants de connexion au site Internet du recensement. Ces agents sont munis d'une carte professionnelle. N'hésitez pas à la leur demander.

La suite de la procédure est très simple.

Vous pouvez, soit répondre au questionnaire en ligne, soit opter pour la version papier. Dans ce cas, un second rendez-vous est alors fixé avec l'agent recenseur pour récupérer les documents.

À noter : le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles. L'INSEE est le seul organisme autorisé à exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. ■

Plus d'infos sur <https://le-recensement-et-moi.fr>

En bref

> Médailles de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins quatre enfants de la même fratrie.

Pour l'année 2019, la mère ou le père de chaque famille concernée peut en faire la demande, **AVANT LE JEUDI 28 FÉVRIER**, auprès du service des Relations publiques. Sur rendez-vous.

Rens. : 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

État civil septembre-octobre 2018

Naissances

Diane Buisson, Amélie Robine, Louis Fanchon, Hanae Kaddouri, Liam Koffi Cauty, Victor Dudragne, Émilie Muller, Timéo Blottière, Johan Gosselin, Marin le Pache, Naomi Trejo Cardona, Valentin Badens, Noah Khariief, Sara Bruna Nunes, Ava Nasser, Océane et Florian Baudot, Adèle Knibbe, Tina Portelette, Louise-Marie Hondermarck, Nala Chaouchi, Alessio Avatavului, Éléonore Neyret, Yaëlle Rannou, Anna Chenot, Ibrahim Ba, Lucas Garcia, Gael Michaud Vinour, Victor

Croué, César Brinon, London Fokam Noutak, Shaina Hassani Soilihi Pétiaye, Hippolyte Hennel, Aboubakr Sacko, Roxane Dainelli, Charlotte Dreux, Emmy Bille

Mariages

Guillain Maury et Kawtar Sadky ; Rémi Charigny et Marie Meunier ; Jérémy Chartier et Marie Cauty ; Flano Dubournais et Hortense de Torquat de la Coulerie ; Stéphane Plateau et Murielle Bouteau ; Luc Fauvet et Jennifer Cornu ; Jean-Luc

Brunet et Marine Poncet ; Stéphane Roux et Nathalie Mafé

Décès

Lhocine Ait Mehraz, Henri Guillemot, Gilles Bryon, Antoine Bertholon, Jean-Pierre Ribault, Daniëlle Eggly veuve Virally, Marie-Louise Bardoul veuve Boucherit, Lucienne Chevallier veuve Hénckés, Fatma Hemmiche, Jacqueline Gaillourdet veuve Bibbeau, Georgette Laury veuve Schleicher, Alain Bizouard, Patrick Pifféro, Guy Malet

En bref

> Plan Climat de GPSO

La consultation publique se poursuit grâce à l'application Vooter. Téléchargez-la et répondez aux questionnaires sur les thèmes des consommations d'énergie, des transports, du développement durable, etc. Des conseils et bonnes pratiques sont également diffusés tout au long de la concertation.

Plus d'infos sur

www.seineouest.fr/environnement

> Permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie "FAIRE" de l'Agence Locale de l'Énergie de GPSO assure des permanences à Chaville.

Prochaines permanences : **VENDREDIS 11 JANVIER**

ET 8 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

> Forum emploi

Organisé par Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE)

MARDI 12 FÉVRIER, DE 9H À 17H, à l'espace Bernard Palissy de Boulogne-Billancourt (1, place Bernard Palissy)

Au programme : rencontres avec les centres de formation (de 9h à 12h), rencontres avec des employeurs (de 13h à 17h) et tables rondes toute la journée.

Entrée libre

Plus d'infos sur

www.seineouest-entreprise.com

> Le programme de la Maison de la Nature et de l'Arbre

• Mercredis en famille

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Atelier en continu de 14h à 18h.

Entrée libre

- **LE 16 JANVIER** : Marchande éco-responsable

- **LE 23 JANVIER** : Les végétaux et le changement climatique

- **LE 30 JANVIER** : Biodiversité en ville

- **LE 6 FÉVRIER** : Énergies renouvelables culinaires

• Dimanches découverte

Pour toute la famille. Atelier en continu de 14h à 18h. Accès libre

- **LE 20 JANVIER** : Des champignons et des arbres

- **LE 27 JANVIER** : Les oiseaux l'hiver

Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21

(numéro vert)

Maison de la Nature et de l'Arbre

14, ruelle des Ménagères

à Meudon

Activités gratuites

et réservées

aux habitants de GPSO



NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

Le 12 février, Grand Paris Seine Ouest Énergie propose aux Chavillois une balade nocturne dans les rues de la ville, à la découverte des déperditions thermiques des bâtiments.



En hiver, la chaleur fuit nos bâtiments au détriment du confort des occupants et de leur porte-monnaie. Une isolation inexistante ou inadaptée, des défauts de pose de l'isolant, des pertes dues aux procédés de construction, ou les ponts thermiques, peuvent expliquer ces situations. Lorsqu'il est question de rénovation thermique d'une maison ou d'une copropriété, une image vaut mieux qu'un long discours. La thermographie, réalisée

avec une caméra adaptée, permet de prendre conscience de manière simple des pertes de chaleur à l'échelle d'un bâtiment.

De la théorie à la pratique, ce parcours commenté par un conseiller Info Énergie, équipé d'une caméra thermique, sera l'occasion de découvrir ces fuites en images pour en comprendre les causes.

À l'issue de la balade, le conseiller Info Énergie proposera aux participants un décodage des différents usages de la thermographie appliquée au bâtiment, procédé ludique et démonstratif, qui n'est cependant pas toujours évident à interpréter. ■

Mardi 12 février, de 19h à 21h (lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription)

Inscription gratuite mais obligatoire au 0 800 10 10 21

Plus d'infos sur www.gpso-energie.fr

COLLECTE DES SAPINS
DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

Durant les fêtes de fin d'année, les riverains peuvent déposer leurs sapins de Noël dans l'une des déchèteries du territoire.

Afin de faciliter la vie des habitants et de lutter contre les dépôts sauvages, depuis plusieurs années, GPSO organise une collecte éphémère des sapins naturels (non synthétiques, non floqués et débarrassés de toute décoration).

Jusqu'au 21 janvier, les habitants pourront déposer leur sapin dans des enclos prévus à cet effet et répartis sur le territoire, pour leur donner une seconde vie. Ils seront alors compostés ou transformés en bois de chauffage.

En 2017, l'opération de récupération des sapins dans les enclos dédiés avait permis la collecte et le recyclage de 33 394 sapins (plus de 142 tonnes).

Pour trouver l'enclos le plus proche de chez vous, une carte est en ligne sur www.seineouest.fr



LA GESTION DES ARBRES SUR LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS SEINE OUEST

Toute l'année, les agents de GPSO veillent sur les arbres du territoire. Ce patrimoine végétal est étroitement surveillé dans un souci de préserver ces éléments structurant du paysage. Véritables poumons du territoire, ils participent notamment à rafraîchir la ville en période de forte chaleur.



Une bonne gestion du patrimoine arboré limite les risques. Un arboriste expert missionné par GPSO établit un diagnostic pour connaître l'état phytosanitaire de chaque sujet. De cette façon, nous pouvons mieux connaître leur espérance de vie et mettre ainsi en place un entretien adapté (tailles sanitaires, de réduction, d'accompagnement...).

Chaque arbre est classé en fonction de son état phytosanitaire (arbre sain, présentant des lésions sans gravité ou irréversibles, dont la stabilité est fortement

atteinte). Ces diagnostics effectués régulièrement sont complétés tous les ans par un contrôle, en hiver (hors feuillaison), afin de visualiser l'ensemble de leur structure, puis en période estivale, marquée par une forte végétalisation, pour analyser leur vitalité.

Chacun est répertorié dans le système d'information géographique de GPSO (SIG), qui donne une localisation précise de chaque sujet sur l'espace public, assurant ainsi une traçabilité. Cette géolocalisation est le fruit du travail des sept agents du

service du patrimoine arboré, qui assurent un suivi quotidien des arbres, renforcé par les alertes envoyées par leurs collègues des services des parcs et jardins et de la voirie de chacune des trois directions territoriales. En cas de suspicion, un expert en charge des contrôles phytosanitaires est missionné pour poser un diagnostic complet.

Priorité à la prévention

Le patrimoine arboré est en perpétuelle évolution : les arbres sont sujets aux aléas climatiques, à la pollution de l'air et du sol, aux blessures générées par l'activité urbaine (salage des rues en hiver, luminosité trop forte ou trop faible, coups de pare-chocs sur les troncs...). La vigilance est donc de mise pour entretenir ce patrimoine. La prévention s'exerce de différentes façons : surveiller les arbres présentant des lésions évolutives, respecter les consignes de précaution lors de travaux de voirie (création de tranchées autour des arbres), élaguer régulièrement, mener une réflexion en amont sur le choix des essences à planter, abattre les arbres morts, présentant des lésions irréversibles ou dont la stabilité est atteinte. ■

VIABILITÉ HIVERNALE LES AGENTS DE GPSO MOBILISÉS

La viabilité hivernale consiste à rendre circulables les chaussées, places et trottoirs par temps de neige ou de verglas. Les services de GPSO et les huit villes regroupent les moyens humains et matériels à leur disposition afin d'assurer le traitement des voies de circulation et l'accès aux bâtiments publics.

Depuis le 12 novembre dernier, et jusqu'au 11 mars, les agents d'astreinte sont mobilisables pour intervenir 24h/24, 7j/7 sur l'ensemble des huit villes grâce aux 19 saleuses, 1 500 tonnes de stock de

sel et cinq lames de déneigement prêtes à assurer l'entretien et la sécurisation des 294 km de voirie. En cas d'urgence, un stock tampon de sel situé à Rouen peut être approvisionné en 24 heures.

Les obligations des riverains

Pour prévenir les risques de chutes et assurer la sécurité des passants, chaque habitant a l'obligation de déneiger les trottoirs devant sa propriété. Pour rappel, la responsabilité des riverains (particuliers, copropriétés et entreprises) peut



être engagée en cas d'accident. Il est important de déneiger avant que la neige ne soit compacte. ■

Plus d'infos sur www.seineouest.fr

En bref

> **Le marché ouvert du mardi au dimanche !**

Afin de vous proposer des produits frais et de qualité tout au long de la semaine, les commerçants du marché et la municipalité ont décidé d'étendre les jours d'ouverture du marché.

Vos commerçants sont présents sous la halle et/ou sur la place du Marché, 6 j./7.

À noter : les mercredis et vendredis, seuls le primeur, le boucher, le fromager et le charcutier-volailler de la halle seront présents.

DU MARDI AU VENDREDI : DE 09H À 12H30 ;

SAMEDI ET DIMANCHE : DE 08H À 13H30.

> **Galettes des rois à gagner**

Participez à un quiz sur le thème de l'Épiphanie, **SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JANVIER, DE 9H30 À 12H30**, sur la place du Marché. Galettes des rois à gagner pour les plus inspirés !

> **Fêtez la Chandeleur**

Nouveauté cette année, l'Association des Commerçants du Marché de Chaville offre des crêpes sucrées sur la place du Marché, **SAMEDI 23 FÉVRIER, DE 9H30 À 12H30** (dans la limite des stocks disponibles). Venez vous régaler !

> **Vos rendez-vous "Chez Fanette"**

• **JEUDI 17 JANVIER, DE 18H À 21H**, soirée "coquillages et muscadet", en compagnie du groupe Les Kerguelec de Gaodham. Restauration sur place.

• **JEUDI 14 FÉVRIER, DE 18H À 21H**, participez à soirée "Moon Boom" pour fêter l'hiver. Un DJ réchauffera l'ambiance !

Rens. : 01 41 15 82 04

ou par courriel commerce@ville-chaville.fr

DEUX ARTISANS CHAVILLOIS LABELLISÉS !



Métier de bouche ou métiers d'art et de création, l'artisanat s'exprime sous toutes ses formes à Chaville. Grâce au label "Artisan du Tourisme des Hauts-de-Seine", il est désormais reconnu et labellisé au niveau départemental.

Les Chocolatiers, sous la houlette du chef Christian Vautier, et la céramiste Lisa Maïofiss, qui exercent leur activité à Chaville depuis plusieurs années, font partie des 39 artisans alto-séquanais distingués, en novembre dernier, pour la qualité de leur savoir-faire.

Créé par le Département des Hauts-de-Seine et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA 92), le label "Artisan du Tourisme" a pour objectif de promouvoir les richesses artisanales du département auprès des touristes.

Savoir-faire et partage

"La tradition culinaire est reconnue en tant que valeur touristique", explique

Christian Vautier. "Grâce aux ateliers et portes ouvertes que nous organisons dans notre atelier de fabrication à Chaville, nous nous attachons à faire connaître notre savoir-faire et la qualité de nos produits."

L'échange et le partage font également partie des valeurs que défend Lisa Maïofiss. Dans son atelier-boutique "Écart-type", elle fait découvrir les différentes techniques de création autour de la céramique. "L'artisanat et le savoir-faire manuel se développent, mais nous avons besoin de visibilité. Recevoir ce label est donc très valorisant !"

Il ne vous reste plus qu'à pousser les portes de ces deux ateliers pour découvrir les "tours de main" des artisans chavillois ! ■

Plus d'infos sur www.artisanatourisme.fr

www.leschocolatiers.fr

et <https://ecart-type.jimdo.com/>

APPARTEMENTS & MAISONS EN PLEINE EXPANSION



L'agence Appartements & Maisons de Chaville, siège historique du groupe du même nom, va bientôt fêter ses 20 ans d'existence. Elle vient de doubler sa surface d'accueil en s'installant à côté de Casino, entre le centre ville et la Pointe de Chaville.

"Notre équipe compte désormais six conseillers, tous diplômés et expérimentés", explique Aurore Pannetier, gérante de l'agence depuis 2008. "Elle souhaite étendre son service de gestion locative. De plus en plus de clients nous font confiance, ce qui nous encourage à nous développer."

Une approche qualitative

L'agence, spécialisée dans la vente de biens de qualité, est attachée à une approche transparente et sécurisée du métier. "Notre taux de transactions menées à terme est très largement supérieur à la moyenne. Notre

présence historique permet de réaliser des estimations réalistes et fiables."

Appartements & Maisons, en tant que membre de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM), impose une qualité de service maximum. "Nous sommes audités régulièrement et soumis à une charte déontologique, un gage de sérieux essentiel pour nous et nos clients." ■

1845, avenue Roger Salengro

Rens. : 01 41 15 04 05 ou par courriel

chaville@appartementsetmaisons.fr

Plus d'infos sur

www.appartementsetmaisons.com/chaville

2019

Toute notre équipe vous souhaite
une belle année, une bonne santé
et que tous vos projets se réalisent !

Un projet de vente ?
Un projet d'achat ?
Besoin d'une estimation ?

Échangeons ensemble sur vos projets autour d'un café...
à très vite dans votre agence !

stéphane
plaza
immobilier



CHAVILLE - VIROFLAY

C'est vous, c'est nous
ce sera peut-être bientôt
l'un de vos proches...

Merci pour votre confiance



Tél : 01 84 19 80 23

**522 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE**

30 ANS **fca**

FAÇADIER CONCEPTEUR AVENIR

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**



Agence de communication
des collectivités locales
d'Ile-de-France

Réservez
votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville
DE CHAVILLE

Contact :
Sébastien CADILHAC 06 87 55 08 32

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 Joinville-le-Pont **01 45 14 14 40**
groupecmp.fr

Régie publicitaire
Studio graphique
Organisation de salons
Communication par l'objet
Social média

ESPACE DE TOILETTAGE
Chaville Rive Droite





Toilettage
découverte du chiot

Les
Coupes

Tonte et Epilation



Tonte
et Epilation

L'Espace de Toilettage



L'Espace
de Toilettage

Accessoires



Les
Accessoires

Débourrage sur poils longs



Débourrage
sur poils longs

Gommage sur poils courts



Gommage sur
poils courts

Tres Beau Chien

06 66 22 12 37

www.untresbeauchien.fr

Pharmacies de garde

En janvier

Dimanche 6

Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 50 38

Dimanche 13

Pharmacie Caudron
91, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 01 83

Dimanche 20

Pharmacie des Écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 48 98

Dimanche 27

Pharmacie du Parc de Lesser
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 53 62

En février

Dimanche 3

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres • Tél. : 01 46 26 95 13

Dimanche 10

Pharmacie Principale
143, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 29 70

Dimanche 17

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres • Tél. : 01 46 26 35 35

Dimanche 24

Pharmacie du Collège
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 06 56

Les pharmacies de garde sont annoncées chaque dimanche, ainsi que les jours fériés sur la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville

Réseau bronchiolite

L'accueil au sein du réseau bronchiolite Île-de-France est assuré par les professionnels de santé masseurs kinésithérapeutes, médecins et pédiatres de ville pendant les périodes épidémiques hivernales de bronchiolite. Ils sont à votre écoute jusqu'au 17 février.

• Standard kinésithérapeutes :

0 820 820 603. Vendredis et veilles de jours fériés, de 12h à 20h. Samedis et dimanches, de 9h à 18h.

• Standard médecins :

0 820 800 880. Tous les jours, de 9h à 23h.

Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Vos questions sur le handicap

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 96 20.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 :

01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu)
ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :

08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr

(rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détartrants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.seineouest.fr

Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au vendredi de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 01 40 13 17 00 ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21.

Permanences des élus

• Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit à l'hôtel de ville sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Il vous reçoit également sur rendez-vous.

Contact : 01 41 15 40 00 ou secretariat.mairie@ville-chaville.fr

• Un maire adjoint assure une permanence tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 10h à 12h, sans rendez-vous et sur demande précise faite à l'accueil (toutes questions sauf le logement social).

• Pour les demandes de logement social, le maire adjoint compétent vous reçoit le lundi.

Uniquement sur rendez-vous au 01 41 15 47 85

ou logement@ville-chaville.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Marie-Christine Chamley, Anna Paspire, Simon Pellet-Recht et Stéphanie Riet / Photos : Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Simon Pellet-Recht et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : janvier 2019. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2019. Illustration de couverture © Céline Hindryckx / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

VENTE - LOCATION - GESTION

APPARTEMENTS & MAISONS

BOULOGNE



CHAVILLE



MEUDON



SEVRES



www.appartementsetmaisons.com

AGENCE DE CHAVILLE

1845, Avenue Roger Salengro

92370 Chaville

Tél. : 01 41 15 04 05

chaville@appartementsetmaisons.com



Agir ensemble

**POUR UN PLAN CLIMAT
À LA HAUTEUR DES ENJEUX**

Il y a quatre mois Nicolas Hulot nous enjoignait à changer de paradigme. À Chaville, dix ans de mandat déjà et qu'avons-nous fait pour le climat ? Avons-nous un centre-ville exemplaire pour ses qualités de prévention des îlots de chaleur ? La réponse est non. Avons-nous fait les efforts qu'il fallait pour retirer définitivement les pesticides et engrais chimiques présents dans les repas de nos cantines scolaires ? La réponse est non. Avons-nous commencé à intégrer la performance énergétique dans la gestion des installations de chauffage de la ville ? La réponse est non. Avons-nous mis en place une politique ambitieuse de mobilité douce et durable au sein de notre commune ? La réponse est non. Avons-nous prévu d'intégrer dans notre prochain Plan Local d'Urbanisme (PLU) les recommandations de notre charte trame verte et bleue ? La réponse est non. Avons-nous commencé à réfléchir à une production locale d'énergie ? La réponse est non. Avons-nous seulement voté une seule délibération qui nous aurait été proposée par le conseil communal de développement durable (CC2D) ? La réponse est non. Avez-vous vu une seule question sur le changement climatique dans l'enquête préparatoire aux Etats Généraux de Chaville ? La réponse est non.

Il est plus que temps d'agir. Les déclarations de bonnes intentions et les « petits pas » ne suffisent plus. Les associations locales se sont mobilisées depuis plusieurs années et proposent d'illustrer régulièrement ce que d'autres communes de France sont capables de faire, souvent avec des ressources moins importantes que Chaville.

Le prochain plan climat de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) et de Chaville annoncé par le Maire ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Il doit permettre de véritablement changer d'échelle. Exigeons que Chaville et GPSO se dotent de compétences techniques nécessaires pour traiter ces enjeux. Emparons-nous directement et massivement de ce sujet. Mobilisons sur ce sujet les budgets participatifs évoqués par le Maire dans le dernier *Chaville Magazine*.

Changeons de paradigme et bonne année à tous !

Groupe Agir ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest
elusagirensemble@gmail.com

Chaville pour vous

**L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE ROGER
SALENGRO : 4 ANS QU'IL NE SE PASSE RIEN**

Vous avez remarqué ? On n'entend plus parler du projet d'aménagement de l'avenue Roger Salengro. Celui-ci est pourtant annoncé depuis les précédentes élections municipales... qui datent de mars 2014. Cela va faire bientôt cinq ans que le Département des Hauts-de-Seine promet des millions d'euros. Pour l'instant, ce sont surtout de bons joueurs de flûte et particulièrement pendant les périodes électorales.

On avait eu droit à de belles maquettes présentées lors de réunions publiques en 2016 (phase de concertation) qui avaient été agitées à Sèvres comme à Chaville. On ne voyait pas trop l'amélioration en dehors de la plantation de nouveaux arbres. La pétition des commerçants Chavillois pour dénoncer la suppression de 30 % des places de stationnement avait d'ailleurs recueilli plus de 3000 signatures.

Deux ans et demi ont passé. Et plus rien... Le projet est retourné dans les cartons en attendant les prochaines élections.

Depuis, les embouteillages sur la RD910 ont empiré, les commerces continuent de fermer et de plus en plus de cyclistes empruntent l'avenue. Dans le futur projet, ils ont droit à une piste cyclable discontinue partagée avec les piétons. A l'heure où les Chavillois aspirent à des villes vivantes, où l'écologie devient une priorité, où les commerces de proximité doivent être encouragés, ne mérite-t-on pas mieux ?

Vous pouvez compter sur les élus du groupe Chaville Pour Vous pour porter une vision alternative du projet de réaménagement de l'avenue Roger Salengro. Les piétons, les usagers des transports en commun et les cyclistes doivent être mieux traités dans ce projet car ils représentent 85 % de l'usage en ville et n'ont que 40 % de l'espace public disponible. C'est une question de sécurité, de bien-être et de santé. C'est aussi une question d'attractivité pour les commerces et d'apaisement dans la ville.

Aujourd'hui, ce que l'on constate, c'est que les seuls projets qui fleurissent sont ceux des promoteurs immobiliers. Est-ce vraiment ce qui est souhaité par les Chavillois ? A lire les résultats du sondage sur les Etats Généraux, certainement pas.

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Michel Petiot et Nicolas Tardieu
Adresse email : chavillepourvous@gmail.com

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

2019 : POUR LA JUSTICE FISCALE, SOCIALE ET ECOLOGIQUE

Au moment de rédiger cette tribune (début décembre), le vent de colère qui souffle dans le pays, exprime un profond rejet de la politique libérale poursuivie par le gouvernement.

Pour les salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi, les fins de mois sont de plus en plus difficiles. La précarité s'étend.

La hausse des prix des carburants a été le détonateur, car ces taxes qui s'appliquent à tous sont injustes : d'autant que moins de 20 % des recettes serviront effectivement à la transition écologique. Dans le même temps, le trafic aérien, maritime ou le transport routier des marchandises, secteurs les plus polluants et émetteurs de gaz à effet de serre sont épargnés, ainsi que les grands groupes pétroliers. Quand les plus grandes banques françaises investissent dans le secteur énergie, seulement deux euros sur dix le sont dans les énergies renouvelables !

L'injustice fiscale (suppression de l'ISF, hausse de la CSG, optimisation et évasion fiscales) et la baisse du pouvoir d'achat (baisse de l'allocation logement, hausse des prix du gaz et de l'électricité, du fuel, gel des pensions, maintien des bas salaires, menaces sur les indemnités de chômage...) sont devenues insupportables.

Dans les territoires, la suppression des services publics de proximité, la fermeture des « petites lignes » SNCF, les logements hors de prix dans les métropoles qui obligent les plus modestes à vivre loin de leur travail vont à l'encontre de la politique sociale et écologique dont nous avons besoin.

Autant de sujets à débattre qui concernent tous les citoyens. Au-delà de cette crise sociale, le rejet des institutions, des partis traditionnels et des corps intermédiaires, l'abstentionnisme électoral, traduisent une importante crise politique, en France mais aussi en Europe.

Pour que vive la démocratie, il faut donner du pouvoir aux citoyens, à tous les échelons du territoire, de la commune à l'Assemblée Nationale. Justice fiscale, sociale et urgence écologique sont liées. Ces enjeux sont aussi européens.

Très bonne année 2019 à chacune et à chacun.

Monique Couteaux

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/>

chaville.frontdegauche@gmail.com

NOS VŒUX À CHAVILLE ET AUX CHAVILLOIS

2019 sera une année d'action municipale intense !

Elle commencera avec les travaux au groupe scolaire Anatole France-Les Iris et à l'école maternelle des Jacinthes.

Dans le domaine social, la pension de famille destinée à répondre aux besoins des foyers temporairement sans ressources sera réalisée avenue Roger Salengro. Une ressourcerie propre à favoriser l'insertion professionnelle sera ouverte aux Créneaux.

L'enquête publique sur la requalification de l'avenue Roger Salengro sera lancée, au terme d'études particulièrement complexes.

La fibre optique sera accessible à tous les foyers.

Deux aménagements en espaces verts ou verdoyants intra muros seront réalisés à la gare Rive gauche et sur le parvis de l'Atrium.

Au printemps, un parcours accrobranche viendra animer le parc de la Mare Adam.

Une procédure de demande de classement des Coteaux en site de patrimoine remarquable sera engagée.

Avec l'ensemble des communes de GPSO, le Plan Climat Territorial sera discuté puis adopté. Un plan vélo sera mis en place à l'échelle intercommunale, etc.

Chaville avance et continue de se transformer, dans le respect de son identité villageoise.

Bonne année à Chaville !

La majorité municipale présente ses meilleurs vœux aux Chavilloises et aux Chavillois !

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère, Le Vasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème-Saradjian, Julie Fournier et Emmanuel Ikabanga.
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc.; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe; aucune image ou photographie n'est admise; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

Vos **7000 agents immobiliers Orpi**
vous souhaitent une **bonne année**

2019

Crédits photos : Gettyimages

1098 AVENUE ROGER SALENGRO & 11 PLACE DU MARCHÉ
92370 CHAVILLE

☎ **01 41 15 12 12**

NOS NOUVELLES AFFAIRES

Plus de photos, visite virtuelle et prix disponibles sur www.orpi.com

EXCLUSIVITÉ



Proche RER C et gare Rive Gauche en lisière de forêt, dans une petite copropriété, studio situé au dernier étage avec vue dégagée offrant une pièce principale, une cuisine avec de nombreux rangements, une salle d'eau/WC, grenier. Calme et lumineux. Proche des commerces. Idéal pour un premier achat ou investisseur.

DPE : Vierge

EXCLUSIVITÉ



CHAVILLE Centre - Dans une petite sente piétonne proche de tout et très au calme, appartement F2 de 41,81m² sur deux niveaux comprenant une belle pièce à vivre, une cuisine indépendante et aménagée, une chambre, une salle d'eau, WC séparés et en étage un espace sous combles de 30m² environ. L'ensemble est complété par une cave.

DPE : F

EXCLUSIVITÉ



Dans une résidence calme à proximité immédiate de la forêt et de l'étang d'Ursine, cet appartement sans vis à vis et en bon état vous offre une entrée avec placards, un séjour ouvert sur un balcon filant, une belle cuisine américaine équipée, une salle de bains, WC séparés. L'ensemble est complété par une cave, chauffage et eau chaude collectifs. Possibilité de stationnement extérieur.

DPE : D

EXCLUSIVITÉ



MEUDON, proche de la Mairie, dans une rue tranquille proche des transports et des commerces, appartement de 2 pièces offrant un séjour / Cuisine US aménagée et équipée, une chambre avec dressing, une salle d'eau avec wc. Cave en sous-sol. L'appartement est en très bon état !

DPE : E

EXCLUSIVITÉ



Dans une résidence de 2001, proche de la forêt, des commerces et des transports, ce bel appartement T3 de 69,56m² vous offre une entrée avec placards, un séjour lumineux donnant sur un grand balcon, une cuisine indépendante et aménagée, deux chambres, une salle de bains et WC séparés. L'ensemble est complété par une cave et un double box.

DPE : C

VENDU



C'est décidé, en 2019, vous vendrez ou achèterez un bien ! Venez nous rencontrer à l'agence de l'Atrium, au 1098 avenue Roger Salengro à Chaville ! Notre connaissance du marché local vous permettra de vous engager en confiance dans ce beau projet !

LOUÉ



Régulièrement récompensée par le réseau ORPI pour la qualité de son travail et son dévouement au service de ses clients, notre agence est également certifiée conforme à la charte ORPI Administration de biens 2019. Venez nous rencontrer au 11 place du marché à Chaville.